

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Band: 32 (1923)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

Nº 18
BASEL, 3. Mai 1923

Nº 18
BALE, 3 mai 1923

Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotelier-Vereins



Organe et propriété
de la Société suisse
des Hôteliers

Erscheint jed. Donnerstag
Zweimondressigler Jahrgang
Trente-deuxième année
Paraît tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 45 cts recommandations commerciales 35 cts., réclames fr. 1.50 par petite ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.
ABONNEMENTS: SUISSE, douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER on comptera en outre les frais d'affranchissements. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85. Redaktion und Expedition: Leonhardsstrasse No. 10, Basel. **TÉLÉPHONE** No. 2406. Rédaction et Administration: Leonhardsstrasse No. 10, Bâle. **Compte de chèques** postaux No. V, 85.

Zur Notiznahme.
Des Auffahrtstages halber gelangt unsere nächste Nummer bereits am Dienstag, den 8. Mai, abends, zur Postexpedition. Wir ersuchen unsere Mitarbeiter und Inserenten, für diese Nummer bestimmte Beiträge und Anzeigen uns bis Montag Abend zukommen zu lassen.
Redaktion und Expedition der „Hotel-Revue“.

Todes-Anzeige
Den verehrlichen Vereinsmitgliedern machen wir hiemit die schmerzliche Mitteilung, dass unser Mitglied
Herr Rudolf Kraft
Besitzer des Grand Hotel & Bernerhof Bern
am 30. April, unerwartet rasch, im Alter von 49 Jahren, gestorben ist.
Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben, bitten wir, dem Heimgegangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.
Namens des Zentralvorstandes:
Der Zentralpräsident:
Anton Bon

Vereinsnachrichten
Zur gefl. Beachtung.
Wir machen noch ganz besonders auf das letzter Tage an alle Mitglieder abgegangene Zirkular und dessen Beilagen aufmerksam. Soweit darin Auskünfte erbeten werden, ersuchen wir am baldgefl. Entsprechen. Niemand unterlasse die Antwort, so kurz dieselbe auch sei. Die Unterlagen sind zur richtigen Beurteilung der Fragen notwendig. Beachte man bei dieser Gelegenheit auch günstig über gemachte Erfahrungen, die der Allgemeinheit dienen können, und unterlasse auch nicht, Wünsche und Anregungen auszusprechen.
Direktion des Centralbureau.

Feuilleton.
Schweizer Hotelierinnerungen.
Schweizertouren des „père des voyageurs“
Von Heinrich Krauss.
(Nachdruck verboten.)
Die Lebenserinnerungen des O. Reichard, den der geistreiche Lyttellon „Le père des voyageurs“ genannt hat, sind um so wertvoller, als dieser berühmte Weltreisende und Verfasser vielgelesener Reisebücher zur Kenntnis der Schönheiten der Schweiz viel beigetragen hat und dem wunder-vollen Alpenlande viele Freunde gewonnen hat. Die Fremdenverkehrsindustrie der Schweiz hat Ursache, dieses Drogenkonditorer der Alpen-schönheiten, den man einem Bäcker und andern Fremdenverkehrspionieren an die Seite stellen kann, dankbar sich zu erinnern. Er ist der Herausgeber vieler Reisebücher gewesen, so z. B. des „Taschenbuchs für Reisende“, der „malerischen Reise durch die Schweiz“, des „Handbuchs für Reisende aus allen Ständen“, des in vielen Auflagen bearbeiteten „Guide des Voyageurs en Europe“, und des „Passagiers auf der Reise“.
„Adieu mon père“, sagte der durch seine Unterredung mit Napoleon auf dem „Nortlumber-

Versammlungs- und Sitzungsanzeiger
Freitag, den 4. Mai, vorm. 11 Uhr, im Bürgerhaus in Bern.
Diskussions-Versammlung der Interessenten des schweizer. Strassenwesens mit Referaten von Herrn Quattrini, Vizedirektor der Schweiz. Verkehrszentrale, über „Die Bedeutung des Strassenwesens für den schweiz. Verkehr“; von Herrn Ingenieur Ammann über „Die Aufgaben einer Zentralstelle für das schweiz. Strassenwesen“ und französische Korreferate.
Unsere Mitglieder werden um Beteiligung ersucht.
Donnerstag, den 17. Mai, in Inter-laken
Genossenschaft zur Förderung des Hotelgewerbes im Berner Oberland: Generalversammlung mit anschließendem Referat von Hrn. Nationalrat Kurer, Direktor des Centralbureau S. H. V., über „Propaganda und Tarifwesen und andere aktuelle Fragen der Hotellerie“.

Schweizer Kochkunst-Ausstellung in Luzern.
26. Mai bis 17. Juni 1923.
Der Zentralvorstand des Schweizer Hotelier-Vereins hat mit freudiger Einstimmigkeit beschlossen, die Einladung unserer Luzerner Sektion Folge leistend, die diesjährige Delegiertenversammlung am 8./9. Juni in Luzern abzuhalten. Bleibt, der ungünstigen Situation unseres Berufsstandes entsprechend, die offizielle Tagung selbst in bescheidenem Rahmen, so werden doch neben den Delegierten auch alle übrigen Sektions- und Einzelmitglieder Gelegenheit haben, den Beratungen zu folgen und hoffentlich recht viele ihrer Angehörigen zum instruktiven Besuch der Ausstellung mitnehmen. Die Luzerner werden, wenn auch in gewünscht einfacher Form, doch am Vorabend und nach der Delegiertenversammlung die Gelegenheit zu kollegialen Zusammenkünften wahrnehmen und sicherlich angenehm gestalten. So werden denn der 8. und 9. Juni allseits für Luzern reserviert. — Aber wenn die schweiz. Hotellerie sich an der Kochkunst-Ausstellung ein Stelldichein gibt, so soll ihrerseits auch alles getan werden, um diese Demonstration schweizerischen Könnens recht gediegen in die Erscheinung treten zu lassen. Daher — allseits gültige und rasche Beachtung der allen Mitgliedern zu gestellten Anmelde-scheine und der Gesuche befr. grösserer und kleinerer Ehrenpreise und Mitteilungsung an solchen! —

Auch andere Organisationen bekunden der Institution ihr besonderes Interesse. So tagt am 27./28. Mai der Zentralvorstand des schweiz. Gewerbeverbandes in Luzern, am 3. Juni die Kaufmännische Mittelstandsvereinigung der Schweiz (der Zentralverband der selbständigen warenvermittelnden Berufsgruppen); am 4./5. Juni folgt der Schweiz. Wirteltag. Auch die Metzgermeister, die Weinhändler etc. treffen sich in den Tagen vom 27. Mai bis 17. Juni in Luzern und aus dem Ausland ist Besuch aus verwandten Berufskreisen zugesagt. Helfen wir, in erster Linie der schweiz. Sache wegen, dann aber auch unseren Luzerner Kollegen zuzuleben, dass die Schweiz. Kochkunst-Ausstellung ehrenvoll dasteht!

Zur Revision der Alkoholgesetzgebung.
Eine der wichtigsten Fragen unserer derzeitigen Innenpolitik stellt ohne Zweifel die beabsichtigte Revision der eidgen. Alkoholgesetzgebung dar, über welche das Schweizer Volk im Laufe dieses Jahres unter zwei Malen abzustimmen haben wird. Es handelt sich dabei um zwei innerlich ganz verschiedene Gegenstände:
1. Um die Revision der Verfassungsartikel über die gebrannten Wasser, resp. um die Ausdehnung des Alkoholmonopols auf diejenigen Branntweine, welche bis heute den einschlägigen Vorschriften nicht unterstellt waren, und
2. um die Aenderung der gesetzlichen Bestimmungen über den Verkauf gegorener Getränke. (Zweiliterartikel.)
Ueber den ersten Teil wird in der Abstimmung vom 3. Juni entschieden, während der zweite Teil im Herbst von dem Volk gelassen soll. Die Frage ist von Interesse auch für die Hotellerie, weshalb auch wir uns in der vorliegenden und den nächsten Nummern unseres Blattes mit der Angelegenheit befassen möchten. Dabei sollen zunächst die Ursachen der projektierten Reform kurz skizziert, der Wortlaut der Verfassungsrevision I. Teil wiedergegeben und sodann der Standpunkt der Freunde und Gegner der Vorlage in knapper Zusammenfassung hier unsern Lesern zum Kenntnis gebracht werden.
Ursachen der projektierten Reform.
Die derzeitige Alkoholgesetzgebung, veranlaßt durch Gründe ethischer, volkshygienischer, fiskalischer und wirtschaftlicher Natur, datiert aus den 80er Jahren des vorigen Jahrhunderts. Sie regelte das Brennen von Getreide, Kartoffeln und Abfällen der Zuckerfabrikation und brachte überdies das Einfuhrmonopol des Bundes für ausländischen Alkohol, während das Brennen von Wein, Früchten, Enzian und Wachholder kontroll- und steuerfrei blieb.

Allerdings hatte damals das Brennen von Obst und dessen Abfällen noch keine wesentliche Bedeutung, betrug doch nach offiziellen Angaben im Jahre 1884 die gesamte Produktion von Obstbranntwein schätzungsweise bloss 10,000 Hektoliter, weshalb denn auch die freie Brennerei damals weder für die Volksgesundheit noch für die Fiskalinteressen des Staates eine ernsthafte Gefahr bildete. Das änderte aber mit der Zeit! Die Fortschritte in der Technik des Brennens wie die rapide Entwicklung der Obstzucht, namentlich aber die dadurch herbeigeführte Steigerung der Mostproduktion und die Anhäufung von Abfällen in den Mostereien (Obstfresler), riefen in der Folge von Jahr zu Jahr einer zunehmenden Erhöhung der Erstellung von Obstbranntwein, sodass heute die freie Erzeugung von Trinkalkohol nach den Angaben der Alkoholverwaltung zirka 80,000 Hektoliter im Jahr beträgt. Diese enorme Produktion bedeutet naturgemäß, da die freie Brennerei zufolge des Fiskalcharakters des Alkoholmonopols den Trinksprit billiger zu liefern in der Lage ist als die Alkoholverwaltung, eine schwere Konkurrenz des Monopolhändlers, dessen Kundschaft sich immer mehr verflüchtigte. In der Tat liefert die Alkoholverwaltung heute nur noch 1/10 des für den Konsum bestimmten Alkohols, während sie bis zum Jahre 1910 ungefähr 7/10 des Trinksprits lieferte.
Aus dem Gesagten geht hervor, dass der gegenwärtige Stand der Dinge keineswegs mehr im Einklang steht mit den Tendenzen der geltenden Gesetzgebung, auch nicht mit den Motiven, die in den 1880er Jahren zur Schaffung des Alkoholmonopols führten. Denn nicht nur die Fiskalinteressen der Kantone werden dadurch geschädigt, sondern auch der Bund geht einer der besten Finanzquellen verlustig. Aus Gründen der Einnahmevermehrung — der Bundesanteil des voraussichtlichen Ertrages von 25 Millionen soll zu 95% der Finanzierung der Alters-, Invaliden- und Hinterbliebenenversicherung, sowie der Kranken- und Unfallversicherung dienen — wie der Bekämpfung des Alkoholmissbrauchs erachteten daher die Bundesbehörden eine Aenderung der einschlägigen Vorschriften als angezeigt, ja absolut notwendig, wenn in die abnormale Sachlage wiederum Ordnung kommen sollte. Sie sucht dieses Ziel zu erreichen durch Revision der Art. 31 und 32 bis der Bundesverfassung, zu welchem Behufe die eidg. Räte im Oktober 1922 den nachstehenden Bundesbeschluss fassten, welcher nun der Abstimmung des Volkes und der Stände unterbreitet wird:
Wortlaut der Verfassungsrevision.
(gemäss Beschluss der Bundesversammlung).
Art. 32bis, Abs. 1, 3 und 4 werden durch folgende Bestimmung ersetzt:
Art. 32 bis. „Die Gesetzgebung über die Fabrikation, die Einfuhr, die Reinigung, den Verkauf und die fiskalische Belastung gebrannter Wasser ist Sache des Bundes.“

mer beiten; da ich dies ausschlug, nöligte er wenigstens meinen Bedienten, eine bessere Kammer einzunehmen!“
Obwohl er mit den grössten Männern seiner Zeit, mit Goethe, Schiller, Lessing in Briefwechsel stand, machte ihm doch gerade die spontane Anerkennung jener gastgewerblichen Fachkreise nicht geringere Freude als eine günstige Rezension durch die grössten Gelehrten.
So kann es denn auch nicht wundernehmen, dass seine Autobiographie besonders reich ist an manigfachen Bemerkungen über Gasthöfe, an Erinnerungen an Fremdenführer und Berghüter, an kulturgeschichtlich wertvollen eingestreuten Einzelzügen über charakteristische Reisesitten und Gasthausitten seiner Zeit.
Als Göttinger Student speiste er an der Rühlender'schen Wirtstafel. Baron von Grothaus, der das Präsidium an der Wirtstafel führte, gab u. a. das Gesetz, das auf damalige Tischnitten recht beziehende Streiflicher wirft, dass, wer einen der Tischgenossen mit Brod oder der Serviette würfe, eine gewisse Anzahl Flaschen Wein — Bordeaux oder Champagner, je nach der Beschaffenheit des Wurfes — der Gesellschaft zum Besten geben musste. „Hiebei befand sich niemand besser als Rühlender's Kellner, deslo schlimmer jedoch unsere Beutel und Köpfe, denn kein Tag verging, wo nicht zur Strafe gezehnt wurde.“ An dieser Wirtstafel machte er auch die Bekanntschaft des durch seine Jagd-liegen so berühmten gewordenen Herrn von Münchhausen, der als Fremder auch oft an der Wirtstafel mit den Studenten speiste, freilich durch seine gröblichen Aufschneiderien von Rebhüh-

nern usw. einmal in einen schweren Konflikt mit einem ungläubigen Tischnachbar geriet.
Kleinere Reisen als Bibliothekar in Göttingen führten Reichard zunächst in verschiedene Teile Deutschlands, bis dann seine brennende Sehnsucht, auch die herrliche Schweiz zu sehen, endlich im Jahre 1785 in Erfüllung ging. Durch das schöne Frankenland ging die Schweizerreise: zunächst nach Schwaben und zwar in Begleitung seines Freundes Hendrich.
Zu Augsburg, das wir in frühestem Morgen-dämmerung erreichten, hatten wir ein drohendes Abenteuer. Man hatte uns das „Weisse Lamn“ als vorzügliches Wirtshaus empfohlen; hungrig eilten wir auf unsere Zimmer, die man uns erst mit Zucker durchräucherzte, was uns nach der Bewirtung im staltlichen „Rosen Ross“ im hübschen und grossstädtischen Nürnberg — schon sehr auffiel. Ebenso schüttelten wir den Kopf über die nächtliche Kost von rohen Äpfeln, welche man uns statt eines warmen Thees zum Willkommen vorsetzte. Allein der Schlaf übermannte uns, und wir trösteten uns mit erhofftem Besserwerden am nächsten Morgen. Die hochstehende Sonne weckte uns endlich; flugs steckte ich den Kopf zum Fenster hinaus, um mich mit Augsbürgern Plätzen bekannt zu machen. Aber auch Was für ein Gegenüber erblickte ich? Eine himmelhohe, Luft und Licht versperrende schwarze Stadlmauer! Unser Gasthof lag in der Vorstadt. Sofort weckte ich meinen schlafenden Freund, und wir hielten Rasch nach dem Postbuch und fand, die nächste Station sei München. Flugs wurden Postpferde bestelt, aufgegeben, und zur grossen Verwunderung

Die fiskalische Belastung der Herstellung von Spezialitäten erfolgt in Form einer Eigenart entsprechenden Fabrikationssteuer. Abgesehen von Spezialitäten, die in einem Bedürfnis entsprechenden Beschaffenheit nur im Auslande hergestellt werden können, ist die Einfuhr bloss so weit zugelassen, als die inländische Fabrikation zur Deckung des Bedarfs nicht ausreicht.

Die fiskalische Belastung ist so gestaltet, dass sie die Verwertung einheimischer Brennstoffe zu angemessenen Preisen sichert, zugleich aber in möglichst weitgehendem Masse verbrauchsvermindernd wirkt.

Gebrannte Wasser, die durchgeführt, in verarbeiteter Form ausgeführt oder in einer den Trinkverbrauch ausschliessenden Zubereitung zu gewerblichen oder Haushaltungszwecken verwendet werden, dürfen durch die auf dem vorliegenden Artikel beruhende Gesetzgebung keinerlei Belastung unterworfen werden.

Die Einnahmen aus der Besteuerung des Ausschanks und des Kleinhandels innerhalb des Kantonsgebietes gehören den Kantonen des Bezugs.

Von den Reineinnahmen aus der fiskalischen Belastung der Fabrikation, der Einfuhr, des Grossverkaufs und des internationalen und interkantonalen Kleinhandels fallen $\frac{2}{3}$ den Kantonen, $\frac{1}{3}$ dem Bunde zu.

Die Beträge, welche den Kantonen zufallen, werden unter diese am Ende jedes Rechnungsjahres nach Verhältnis der durch die jeweilige letzte eidgenössische Volkszählung ermittelten und erwarhten Wohnbevölkerung verteilt.

Die Kantone haben 15 Prozent ihres Anteils zur Bekämpfung des Alkoholismus zu verwenden, und zwar so, dass der überwiegende Teil auf die Bekämpfung der Ursachen des Alkoholismus entfällt.

Von den Beträgen, welche dem Bunde zufallen, hat dieser 5 Prozent zur Bekämpfung des Alkoholismus, 95 Prozent zur Förderung der Alters-, Invaliditäts- und Hinterbliebenenversicherung sowie der Kranken- und Unfallversicherung zu verwenden."

Art. 31, lit. b, erhält folgende Fassung: "Die Fabrikation, die Einfuhr, die Reinigung und der Verkauf gebrannter Wasser nach Massgabe des Art. 32 bis."

Illoyale Kundenwerbung!

In jüngster Zeit werden uns vereinzelt wieder Versuche von Hotels und Sanatorien gemeldet, einander die Gäste wegzulocken, indem durch Zusendung von Prospekten die Kundschaft von Konkurrenzunternehmen intensiv bearbeitet wird. Einer der uns soeben gemeldeten Fälle betrifft die Heilanstalt Sylvana ob Lausanne, die offenbar die Klientele der bündnerischen Kurorte und Sanatorien aufs Korn genommen hat und dadurch beweist, dass ihre Leiter noch nicht wissen, was im loyalen Konkurrenzkampf erlaubt ist und was nicht.

Wir finden diese Form der Kundenwerbung wenig kollegial und bitten, auf derartige Praktiken, die nur geeignet sind, böses Blut zu schaffen, im Interesse der Förderung kollegialer Beziehungen im Gastgewerbe ein für allemal zu verzichten.

In den Papierkorb!

Wenn eine der vielen privaten Reiseagenturen, die jetzt wieder in jeder grösseren Stadt des Auslandes wie Pilze aus dem Boden schießen, in ihren Offerten an die Hotels von Gratispropaganda ect. spricht, so heisst es auf der Hut sein, denn es handelt sich dabei fast regelmässig um eine Altrappe, arbeitet doch heute niemand umsonst. In diesem Sinne reif für den Papierkorb sind z. B. die Zuschriften der U. B. M. (Union-Belgique-Mondiale) in Liège (Belgien), in denen von Gratispublikationen in den Monatsbulletins des Reiseunternehmens gefabelt, andererseits aber doch die Bezahlung von Fr. 15.— für Druckkosten und

Belege verlangt wird. Wir meinen, wer mit derart durchsichtigen Mitteln operiert oder operieren muss, könne in der Fremdenwerbung kaum hochwertiger Dienste leisten. Darum auch in dieser Reklamesache die Taschen zu!

Some failings of the Swiss Hotel.

By an English Visitor.

Vorbemerkung der Redaktion: Durch Vermittlung der Agentur London S. B. wird uns der nachstehende Artikel eines bekannten englischen Journalisten und Sportsmanes zur Verfügung gestellt. Der Aufsatz war vorerst zur Publikation in führenden Londoner Blättern bestimmt, auf Anregung des Vorstehers der Agentur London hat sich der Verfasser dann aber für die Veröffentlichung in der "Hotel-Revue" entschieden, in der Meinung, die darin enthaltene, übrigens durchaus sachliche Kritik erreiche ihren Zweck rascher und besser, wenn sie den beteiligten Schweizer Interessenten durch ihr Fachorgan direkt zufließen würde. Wir bitten unsere Hoteliers, den u. E. nach sehr objektiven Darlegungen ihre volle Beachtung zu schenken und den angelegentlich Uebelständen, soweit es in ihrer Macht steht, abzuhelfen.

The Englishman, when travelling abroad, is, generally speaking, a very good-natured individual. He likes his comforts and is prepared to pay for them. He may, however, often prove to be obstinate, and, if he should take it into his head that he is in any way being imposed upon, he may easily take a dislike to everything that is offered to him — good or bad alike. He is, moreover, particularly susceptible to what he pictures to himself as petty meanness: so, if he should suddenly imagine that he is being treated in a small-minded manner, he may often resent everything that he does not like, whether it be right or wrong. On the other hand the majority of Englishmen are at bottom very fair-minded; consequently fair treatment with a generous oversight of small things will appeal to them. In dealing with them, therefore, it is not worth while insisting upon trifles, if this process runs the risk of converting them to an antagonistic frame of mind. Lastly, the Englishman is almost invariably a slave to custom, and he likes things to be done abroad as he finds them done in England, even though he often openly alleges his preference for foreign food and other things. In that he requires humouring; it pays to do so.

Accordingly, it is not surprising that, when travelling in Switzerland, the Englishman should often encounter little tricks and habits, of customs, or methods of business which are likely to arouse his dislike or mistrust. Moreover, in Swiss hotels, it is not strange that many small things should occur, and that he may find trivial regulations in force, which he does not like. If Swiss hotel proprietors were more alive to the foibles of their English visitors, they would go out of their way very often to avoid those small incidents which are certain to be resented, even though they be tolerated in silence, by their guests. Hotel proprietors who insist on their lesser rights and by clinging blindly to foreign customs than by any other means. Swiss people are inclined by nature to insist on small matters where they may have a strict legal right to do so, but when it would be to their advantage to make concessions.

As a rule, the Englishman likes to make a rough estimate of his hotel expenses before leaving his own country. Nowadays when money is scarcer and prices are higher, it is indeed essential that he should consider the matter with some care beforehand. The hotel proprietor should thus be to supply the prospective client with full means of forming an absolutely fair estimate of the impending bills which he will incur. The extras in the bill are the Englishman's bugbear, and if Swiss hotel keepers would really humour their English visitors they would, in the majority of cases, quote inclusive terms, stating quite plainly and exactly what these comprise (bath, tea, kurtax, orchestra &c.). If certain extras are not required (for example, three or four persons instead of seven), then a reduction can be offered. It is more particularly with regard to the charge made for baths that English visitors are inclined to cavil. If these charges could be regularly included in the pension terms or halved — on present prices — the change would repay the hotel. The best method in dealing with prospective guests is to ask exactly what the client requires, and then to quote a price. It is better to quote a slightly higher rate than to let the client protest against the rate. It is also desirable to send prospective clients a plan of the hotel (if this be printed), marking the rooms engaged by them, together with dates of proposed occupation, and also to enclose, with the final acceptance of the client's booking, some printed luggage labels giving the full address of the hotel and filling in the room number. The client then

only has to fill in his name and affix his labels. It is by similar methods that Alpine Sports Ltd. usually secure good bookings in winter. Everything is included in the proposed terms (down to hire of luge), and everything is done beforehand to save the client any trouble before, on and after the journey.

When staying at any hotel, English visitors should never be worried with too many subscriptions and taxes for amusements. One single amusement fund should, if possible, be made to suffice for everything that happens indoors or in the hotel grounds. Sporting events at the hotel and its grounds are, of course, another matter. These latter expenses should, if practicable, be estimated and sent out with the hotel prospectus to intending clients. Tariffs of guides, carriages, tennis, golf, ski clubs, should be published and, if not too bulky, supplied to enquirers who state their desire to play golf, tennis, or to ski &c. At the present time there is a further tendency to collect subscriptions from visitors for sporting and other events which interest athletes in the local position. The Committee of horse races, ski meetings all made an excuse for sending round the hat. The climax of this state of things was seen at Grindelwald last January, when the visitors were asked to contribute towards the expenses of the Swiss National Ski Championship. Such an occurrence is surely a national disgrace since every visitor was already paying heavily for a card of admission to the races.

Again, the Englishman's business interests should never be offended by making small profits on his cheques and by such methods. The actual exchange rate for the day must be given him. For example, it is no good allowing him 24 frs. 50 per £ 1, when he sees in the press that the exchange stands at 24 frs. 75. The plea that the exchange may fall next day will not hold. It is even worse to charge him a commission on an English cheque made out in Swiss francs. He considers this to be a petty and contemptible means. If this commission is inexcusable, the fact that a banker's charge.

Far more care is required in allowing the hotel concierge to charge for conveyance of luggage on the arrival and departure of guests. These charges should be moderate, and should not be applied in a thoughtless manner: thus, a small rucksack should not be charged at the same rate as a large Sanatoga trunk. Neither is it advisable to allow charges to appear for conveyance of luggage « to and from » the station in the final bill. Cases have also not infrequently been related where a hotel concierge has charged winter visitors for the hire of luges, ski, sealskins for ski, ski sticks, at a rate which can only be stigmatised as extravagant. One particular case could be cited where a charge of two and a half francs per day was made for a pair of almost worn-out sealskins over a period of ten days.

It might further be a counsel of perfection to advise hotel proprietors to study the rates of the tradesmen who deal with their hotel guests. In the last years the bills presented by bootmakers, saddlers, sporting equipmentmakers have been rising considerably. Similarly the hire of ski, or similar equipment, has brought a mass of very inferior articles into use. Exorbitant charges, moreover, have been made of late in the event of broken ski, lost equipment &c. when the customer has come to settle his account. The fitting of ski is not infrequently badly done. Similar remarks apply to boot repairing or nailing. It is not only the tradesmen but inevitably the hotel that suffers by such practices. In times of pressure it will pay to keep faith with English visitors concerning rooms and terms. If arrangements have been made for certain rooms or for a certain price, those arrangements must be maintained at all costs.

More care is required in compiling a hotel prospectus or any propaganda literature for use in England. As a rule, this type of publication is too voluminous, contains too many pictures, but not sufficient facts. The Englishman loves facts and not photographs of hotel dining-rooms and ball-room in profusion. This whole question, however, is one that deserves separate treatment. Care should be taken that the photographs are a fair and not too flattering representation of the house and its surroundings. Excessive flattery has led to this class of propaganda literature falling into disrepute to an extent which Swiss people do not realise.

Attention of tips should also be made clear in the hotel prospectus. Neither is it wise to post up notices throughout a hotel to the effect that « remuneration to the personnel » is not included in the hotel charges. This wording would make it appear as if the wages of the whole staff are to be paid by the visitors in gratuities. This is surely an erroneous idea? The wording of the notice, usually found in most hotels and in five languages, is most unfortunate. (To be continued.)

Viertes Schweizer Comptoir in Lausanne.

Wie aus Lausanne gemeldet wird, ist der Hauptplan für das IV. Schweiz. Comptoir, das im September stattfinden wird, festgelegt. Als wichtigste bauliche Veränderung an den Aus-

stellungshallen sei erwähnt, dass das Hauptportal der Haupthalle gegenüber erstellt und mit letzterer durch einen Gang mitten durch die Gartenbauanlagen führenden Zugang verbunden wird. Am Hauptgang werden auch das Kartenverkaufsbüro, die Auskunftsstelle und die Garderobekäufe errichtet.

Neu eingeführt wird eine Abteilung „Möbel“, die einfache Land- und Gartenmöbel aufweisen soll. Während der Dauer des IV. Comptoirs sind verschiedene Veranstaltungen vorgesehen. Als erstes sei erwähnt, die Schweizerische Gartenbauausstellung, welche eine feibliche, farben-schillernde Note in das Ganze bringen wird, und dies, infolge der Neueinteilung des Comptoirs, noch in höherem Masse als in den letzten Jahren. Viehmärkte und Ausstellungen werden auch wieder stattfinden und die Direktion glaubt auf Verdoppelung des Ausstellungs-marktes für Gellugl und Kaninchen rechnen zu dürfen.

Über die angesetzten offiziellen Tagungen und Zusammenkünfte hinaus erklärt sich die Direktion des Comptoirs gerne bereit zu Erleichterungen für die Organisation praktischer Versammlungen und Veranstaltungen von wirtschaftlichen oder beruflichen Verbänden.

Automobilverkehr am Sonntag.

In der Frage der Sonntags-Verbote im Automobilverkehr hat am 25. April in Bern eine Konferenz kantonalen Polizeidirektoren getagt, an der zwölf Kantone vertreten waren. Bekanntlich ist für die gesamte westliche Hälfte der Schweiz, unbegriffen die Kantone Tessin, Nidwalden, Bern und Baselstadt, in der Ostschweiz für Appenzel A.-Rh. und Schaffhausen die Frage für diesen Sommer definitiv im Sinne der Aufhebung des Verbetes erledigt, welchem Vorgehen sich provisorisch auch Solothurn angeschlossen hat.

Die Konferenz galt demgemäss der Frage eines allfälligen gemeinsamen Vorgehens der Kantone der Ostschweiz und teilweise der Zentralschweiz. Eine Einigung auf durchgehendes Fallenslassen des Verbetes wurde laut „Automobil-Revue“ nicht erreicht. Auch der kürzlich gemachte Vorschlag, die Hauptverkehrsstrassen gemeinsam völlig freizugeben, gelangte nicht zur Annahme, da man unter anderem darauf hinwies, er würde auch den Interessen der Automobilfahrer in ungleichem Masse gerecht. Das Resultat der Konferenz wird voraussichtlich darin bestehen, dass nun doch regional eine Einigung weiterer Kantone zustande kommt, und zwar im Sinne der Beibehaltung eines beschränkten Sonntags-Verbetes, das vermuthlich für die Stunden von 1—5 Uhr angesetzt wird, wie dies bereits Appenzel A.-Rh. eingeführt hat. Diese Beschränkung der Geschwindigkeit für weitere Stunden. Diese Regelung wird in Betracht gezogen in Luzern, Aargau, St. Gallen, Thurgau und eventuell in Zürich und weiteren Kantonen. Namentlich das definitive Vorgehen von Zürich in der Frage wird von besonderer Bedeutung sein. Es ist also nächsten weitern Beschlüssen einzelner Kantone entgegenzusehen. Mit Fragen des eidgenössischen Automobilgesetzes hat sich die Konferenz nicht befasst.

Die Schweizer Verkehrszeitung, die auch dem Automotorismus fortgesetzt ihre intensivste Aufmerksamkeit schenkt, richtet im Zusammenhang mit der Aufhebung der Sonntagsfahrverbote durch verschiedene Kantone an die Automobilisten und Motorradfahrer den Appell, die festgesetzten oder noch festzusetzenden Bestimmungen auf das Pünktlichste zu beobachten. Es steht fest, dass der Verkehr mit Motorfahrzeugen an Sonntagen dieses Jahr strengstens beaufsichtigt werden wird. Die bernerische Regierung hat freizugeben, dafür spezielle Polizeiposten mit Motorfahrzeugen und Geschwindigkeitsmessern versehen sind, zirkulieren zu lassen. Die Automobilisten und Motorradfahrer haben es daher in der Hand, sich durch vorschriftsmässiges Fahren nicht der Gefahr auszusetzen, dass die Sonntagsfahrverbote in kommenden Jahren wieder zur Anwendung gelangen.

Unvernünftiges Fahren würde diese Verbote für lange Zeit wieder herstellen!

Die schweiz. Kochkunst-Ausstellung und die Metzger.

(Comm.)

Der Metzgermeisterverem der Stadt Luzern hat sich entschlossen, anlässlich der Schweiz. Kochkunst-Ausstellung 1923 in Luzern in geschmackvoller Aufmachung und wirkungsvoller Zusammenfassung in Form eines modernen, geräumigen Charakters ein hübsches einbilden Bild dessen zu bieten, was Berufskennnisse und Gewerbetreibend der Metzgerschaft heutigen Tages hervorzubringen imstande ist.

Eine reichhaltige Kollektion von Maschinen neuester Konstruktion, maschinellen und handwerksmässigen Einrichtungen soll weiter die Tatsache veranschaulichen, dass das Metzgergewerbe mit der rasch fortschreitenden Zeit wacker Schritt gehalten und sich die modernen

des Wirtes wieder abgehauen. Unser Weg führte durch halb Augsburg, durch schöne, breite Strassen mit herrlichen Springbrunnen und Gebäuden. Als wir vor der Stadt waren, liessen wir uns mit dem Possilion in ein Gespräch über die anderen Augsburger Gasthöfe und deren Lage ein, worauf wir erfuhr, dass die „Drei Mohren“ ein trefflich gelegener Gasthof mitten in der Stadt sei, „Umkehren, Schwager!“ kommandierte mein Freund Hendrich; „bring uns dahin! Postgeld und Trinkgeld bleiben, als ob du die Station gefahren hättest!“ — Der Schwager machte grosse Augen, lachend geordnete er. Das Herz ging uns auf, als wir in das prächtige Wirtshaus, in die schönen hohen Zimmer und auf den Balkon mit weiter Aussicht in eine Strasse traten. Den Kostenbetrag notierte mein Reisebegleiter Hendrich wie folgt: „Für Extrapost vom Gasthof „zum Lamm“ bis zu den „drei Mohren“ in Augsburg.“ An meine Braut, die natürlich aus jedem Nachquartier glücklich ihren Brief, oft auch ein unterwegs gepflücktes Blümchen erhielt, schrieb ich: „Sie sehen, schöne Braut, Schwaben steckt an; man macht Schwabenstreich!“ Der Streich hatte jedoch sein Gutes für uns; der Mohrenwirt hatte längst einen Zahn auf den Lammwirt, der ihm immer die Fremden wegging; der „Schwager“ hatte geplau-

dert, und nun war der Mohrenwirt glücklich, einen entschiedenen Sieg über seinen Nebenbuhler davongetragen zu haben. Vol dankbarer Freude bot er alles, uns die Rückkehr nach Augsburg und den ersten Besuch der Kochkammer, die die besten Gerichte bereiten, der Keller die besten Weine liefern, Kutsche und Pferde uns auf den ersten Wink überall hinbringen. Und als die Rechnung kam, bezahlten wir für das alles einen sehr mässigen Preis. Dankbar zeichnete nun mein Freund an einen Türposten eine Karrikatur des „weissen Lamm“, und ich schrieb französische Verse darunter, die keine Schmeichelei für dasselbe waren.

Die Reise ging dann weiter an den Bodensee, über Schaffhausen und Zürich in die meisten Kantone der Schweiz; in Zürich suchten sie den berühmten Lavater auf, der auch eine Empfehlungskarte an den Doktor Hoze in Richterswil schrieb. Bald zu Fuss, bald auf Maul- und Säumliern, bald in leichten Wägelchen durchmessen sie den ganzen gewaltigen Alpenstock, der sich von Götthard bis zum weissen Pfannenmesser. Un-gehörig aussprecht. Von Bern führte die grosse Alpenroute nach Genf und an den Fuss des Montblanc. Manche Einrichtungen und Institute jener Zeit führt uns der trefflich beobachtende Reise-schriftsteller von dieser Alpenreise vor Augen.

Besonders dürfte es interessieren, dass auch Sanatorien, die heutzutage in der kräftigen und stärkenden Höhenluft der Schweiz eine so bedeutende Rolle spielen, die grossartigen Hotels und der trefflichen Fremden- und Spielers, die Vorläufer schon in jener Zeit hatten. freilich manchmal uns jetzt selbst genug anmutend, wie z. B. die folgende kulturgeschichtlich interessante Angabe zeigt: „In Bern waren die magnetischen Kuren stark im Schwunge; der Magnetismus überhaupt machte damals soviel Aufsehen, dass es unverzeihlich gewesen wäre, demselben so nahe und nicht neugierig zu sein. Wir begaben uns also zu dem berühmten Eisenbad, das einen Dr. Langhans; in der magnetischen Heilanstalt desselben sahen wir viele Damen um einen grossen Kübel sitzen, worin zahlreiche „magnetische Flaschen“ standen. Da ich von jeher sehr ungläubig war, so liess ich es nicht beim blossen Sehen bewundern, sondern gürtelte mich eine Zeitlang mit dem „magnetischen Stricke“, der an dem „magnetischen Baum“ hing; ich aber halte davon nicht die geringste Empfindung, ausser dass ich nachher einen sehr starken Appetit verspürte.“ Die Leiter solcher Sanatorien waren manchmal recht originelle Persönlichkeiten, wie z. B. der durch seine exzentrischen Geniestreiche bekannte Direktor der Heilanstalt von Dr. Hahnemann im

hürrigischen Schloss Georgenfald. Als unser gesprächiger Reichard einst den witzigen Ammann daselbst fragte, wie viel Narren Dr. Hahnemann jetzt in seiner Anstalt habe, lautete die trockene Antwort: „Einen, und das ist er selbst.“

Auf der grossen Alpenreise dünkelt unserem Reisenden der Weg über den Simplon als das merkwürdigste, was sich dem Blick darbete. Damals war er noch in sehr widerlichem Zustande: „Seit unserem Ritt über den Simplon erschien uns kein Gebirge mehr schauerlich, und wenn wir unseren Wegweisern von jenem Unternehmern erzählen, so äusseren sie allemal: „Ja, wenn Sie den Simplon passiert haben, haben Sie ihn hier nicht mühsam und schrecklich vor kommen.“ Erst wenn man an den vormaligen fürchterlichen Zustand der Simplonstrasse zurückdenkt, kann man die Riesenarbeit Napoleons richtig würdigen, der mit beispielloser Beharrlichkeit und Kraft hier eine Fahrstrasse schuf, gegen welche viele deutsche Chausseen halsbrechend sind. Bis zu einer späteren Schweizerreise im Jahre 1871 besonders ich die staunenswerte Schöpfung des gewaltigen Korns, meine alte Pfad nicht ohne Befriedigung ganz von ferne erblickend, wo er an steilen Felswänden grauenvoll entlang führte.“

(Fortsetzung folgt.)

Altes erstklassiges Vertrauenshaus
für
Weine, Spirituosen, Kaffee, Tee.

Edm. Widmer. Härtingstr. 17 Zürich I
Genussmittel-Import. Kaffee-Großrösterei
Tel.: H. 2950 - Telegr. Adr. Brazil-Zürich

Französischer
CHAMPAGNER

Alle ersten französischen Marken zu den allerniedrigsten anwendbaren Preisen. Verlangen Sie unsere Preislisten.

Lambert Picard & Cie., Lausanne

Neue Festhütte
günstig abzugeben.

A.-G. Jäggi, Olten 16419

Hotel-Steigerung

Am 12. Mai a. c., 13 Uhr, wird im Hotel Soolbad in Laufenburg, nachstehende Liegenschaft dem Meistbietenden zugeschlagen:

a) Hotel mit ehehaften Tavernenrecht zum Soolbad Fr. 141,500.
b) Hofraum, Park und Waschhaus „ 23,730.
c) Wirtschafsmobilar „ 20,000

Sa. Schätzung Fr. 185,230.

Erstes Angebot **Fr. 103,500.** —

Das idyllisch am Rheine gelegene prachtvolle Hotel wird jedem strebsamen Geschäftsmann bestens empfohlen.

Laufenburg, den 17. April 1923.
Das Betriebsamt.

Zu pachten eventl. zu kaufen gesucht:
Von fachkundigem, kapitalkräftigem Ehepaar, grösseres

Café-Restaurant ev. Hotel

mit solchem. — Offerten mit allen nötigen Angaben gefl. unter Chiffre **S. L. 2055** an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Zwei holländische diplomierte Pflegerinnen wünschen in der Schweiz ein

kl. Sanatorium oder Pension
zu übernehmen. Briefe unter J. S. 2059 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Champagne
MAULER

Les Granges s/Salvan

(Valais) Alt 1100 m. A lauser la Pension des Gorges du Dailly, meublé, 26 lits. Magnifique situation. — S'adresser Banque Populaire Suisse, Montreux.

Ihre bestbekanntesten

Freiämter-Obstweine

liefert in Fässern von 50 Liter an und in Flaschen franko ins Haus. — **Freiämter Mosterei, Muri** (Aargau).

Persil
Henkel

Das selbsttätige Waschmittel spart Zeit, Kohle & Geld!

300
Garten-Stühle

en bloc oder partienweise gesucht. Offerten an Postfach 3543, Luzern. 2065 K

Zu verpachten

ein zwischen St. Moritz-Bad und -Dorf gelegenes kleineres Hotel mit öffentlichem Restaurant zu günstigen Bedingungen. Anfragen unter Chiffre H.L. 2064 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Tüchtiger 4659
Patissier

sucht auf kommende Saison Stelle. Würde auch in der Küche mithelfen. Offerten mit Referenzen m. W. von der Bettlachstrasse, Grenchen (Kt. Solothurn).

Sesselflechten
Korbreparaturen 6381

besorgt rasch und gut
A. Barth, Schloss Köniz 3.

Pc 1827 Q
SCHWABEN, RUSSEN
vernichten Sie sicher mit dem giftfreien, gesetzi. gesch.

KÄFER-LISOR
KL. PORTION FR. 2. — GR. PORTION FR. 4. — KEINE NACHNÄHME
"LISOR" CHEMISCHE PRÄPARATE ROMANSCHORN

Erstklassiges 2063 S
Trio od. Quartett

frei ab 1. Juli bis 31. August für 3 Personen. event. schon früher. Prima Musik wird garantiert. Ia. Zeugnisse sowie Referenzen stehen zur Verfügung. Grosses klassisches, sowie modernes Notenmaterial vorhanden. Gefällige Offerten mit Angabe der Bedingungen an Otto Reissig-Suter, Konzertmeister, Bern, Gurtenkasse 6.

Zeiss-Fernrohr

mit Stativ, bis 9fache Vergrößerung, zum Gelegenheitspreise von Fr. 800.— zu verkaufen. 2062 S
E. Pfenninger, Langenthal.

Tüchtiger 3536
Tapezierer und Dekorateur

selbständig, erfahren in allen Facharbeiten, verheiratet, sucht Stelle in Hotel oder Sanatorium. Offerten unter Chiffre Z. E. 957 befördert Rudolf Mosse, Zürich.

treffen Sie an der Schweiz. Kochkunst - Ausstellung in Luzern.

Fremden-Pension

bei Chur, in 1500 Meter Seehöhe, 18 Fremdenbetten, Café-Restaurant und 2 stabil vermietete Lädenlokale, Zentralheizung und alle modernen Einrichtungen, familienverhältnisschaltbar sehr günstig zu verkaufen mit Fr. 15—2000.— Anzahlung. Event. auch zu verpachten. Gefl. Anfragen befördert unter Chiffre M 571 Ch. die Publicitas A.-G. Chur. 16418

Pour Paris
jeune fille

présentant bien, fille d'hôtelier de préférence, voulant se perfectionner dans la langue française, comme aide-convernant, Réception, couture, etc. Coût 200 francs par mois, vie de famille, voyage payé. Offres avec photo et références sous C. Z. 2057 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2. 2057 S

Direktion

Durchaus tüchtiges, erfahrenes Ehepaar, in allen Teilen der Hotellerie bewandert und der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht Direktion im In- oder Ausland. Prima Referenzen zu Diensten. Offerten unter J. L. 2056 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Asperges du Valais

Extra 10 kg. 21 fr., 5 kg. 11 fr., 2,5 kg. 6 fr. franco.
Fellay-Bruchez, Saxon.

Eine kundige, kapitalkräftige Hotelier-Familie sucht auf Herbst Pacht event. Kauf eines

kleinen Hotels od. bessern Restaurant

im unteren Tessin. Schriftl. Offerten befördert unter R. D. 2066 die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

A vendre en Gruyère
Hôtel-Café-Restaurant

100 lits, gd. passage, ouvert toute l'année. On peut traiter avec 30,000 frs. comptant. Occasion à saisir. L'Indicateur, Gd Pont 1, Lausanne. Même adresse toujours un grand choix d'hôtels, cafés-restaurants, pensions à vendre et à remettre. 16420

VOILÀ L'ENNEMI DE LA POUSSIÈRE!

ÉPOUSSETEUR "RIVIERA"
BREVETÉ

SOCIÉTÉ "RIVIERA"
BÂLE

Hotel

mit zirka 70 Betten (Sommersaison) in einem beliebten Kurort des Ober-Wallis, an der Bahnlinie Visp-Zermatt, ist aus Gesundheitsrücksichten zu verkaufen. — Das Objekt ist seit mehr als 30 Jahren in denselben Händen. Altrenommiert, mit sicherer Kundschaft. Nähere Auskunft erteilt bereitwilligst an Selbstreflektanten

Postfach Nr. 85, Brig. 2034

Ia. Bienenwachs
BODENWICHSE

Wachskerzenfabrik R. Müller-Schnelder Wwe. Altsätten. 55

Seit anno 1835 die bevorzugte Marke.

Vermouth „CORÀ“

echter Original Vino Vermouth di Torino

Garantie für reine, den neuen Vorschriften des Schweizerischen Lebensmittelgesetzes entsprechende Qualität. — In allen bessern WEINHANDLUNGEN U. LIQUEURFABRIKEN ERHÄLTlich.

Verkaufsbureau für die Schweiz:
G. & L. FLLI. CORÀ
Postfach Selnau 61, Zürich. - Tel. S. 881

Occasion! Automobile!

DE DION BOUTON - LIMOUSINE
6plätzer, sehr rassisger Motor, speziell für Hotel oder Taximeter

STOEWER - TORPEDO
4plätzer, wie neu

DODGE
4plätzer neuestes Modell

Sämtliche Wagen wirklich zu Occasionspreisen. — Offerten an **Bader & Cie.**, Autogarage, Burgfelderstrasse 11, Basel.

Bündner - Rheinweine
Malanser-Eigengewächs

liefert offen od. in Flaschen in vorzüglicher Qualität Auf Wunsch Musterversendung-Referenzen zu Diensten

J. U. Graf, Weinbau Malans
2035

Pension de famille 1er ordre

à remettre, contrée de Montreux, situation magnifique clientèle assurée toute l'année; conviendrait pour dame seule. — Ecrire sous Chiffre G. D. 2028 à la Revue suisse des hôtels, Bâle 2.

Liqueur hygiénique
GRANDE GRUYÈRE

Hotel-Silber

Versilberung, Vergoldung, Vernicklung
sowie Reparaturen

ieder Art, (auch fremde Fabrikate) führt prompt u. tadellos aus die

BERNDORFER KRUPP METALL-WERK
AKTIEN-GESELLSCHAFT IN LUZERN

Annahme von Reparaturwaren durch alle guten Spezialgeschäfte.

SCHWEIZ. TEPPICHFABRIK ENNENDA (GLARUS)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis zu 2,5 Meter Breite

ohne Naht, vom einfachsten bis zum gediegensten, nur Qualitätsware

MILIEUX, velours, bouclé, Tournal (Wilton) — VORLAGEN UND LÄUFER, jute, tapestry, velours, bouclé, tournal — WASCHTISCH-MATTEN U. SPIELDECKEN, tapestry u. velours

Schützt die nationale Industrie! — Verlangt Schweizer-Fabrikat! — Wir weisen Firmen nach, die Sie mit unsern Erzeugnissen reell bedienen.

Papier-Servietten

glatt oder krepp, ev. mit hübschem Aufdruck u. d. Linie 11
Bahnhofer mit Reklame liefert G. Maurer, Spiez.

Flüssige Bodenwische „PRIMAX“
Feinste Salon-Bodenwische gelb und weiss.
Oel-Bodenreinigung-Präparat „Bodolin“

Bodenöl, Terpentin, Ofenwische, Stahlwolle, Putzfasern, „Oriol“ für tanenene Böden.

Zimmermann & Primm
Bein Lorrainestrasse 36

Hierdurch mache ich die Herren Hoteliers darauf aufmerksam, dass die Nummer von meinem Bureau in der Löwenstrasse von 18 auf 30 geändert worden ist.

Niederl. Reisebureau
Dir. E. W. Kraal
Agentur von Lindeman.

MONOPOLE
CASTEL-MELROSE
TROIS GRANDS CRUS BORDEAUX
GRAVES SAUTERNES MARGAUX DRY SWEET 1er & 2er CRUS
SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LA SUISSE
LAMBERT PICARD & Co LAUSANNE

Gesucht nach Konstantinopel:
Direktions - Sekretärin

perfekte englische und französische Korrespondenz, gründliche Kenntnisse im Hotelwesen; Jahresstelle. Angabe der Gehaltsansprüche in franz. Franken. Alter, Zeugnisse und Referenzen (Photo) sub Chiffre B. R. 2038 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Forellen

Aerschen, Hechte etc. offeriert:
C. Wirth, Fischzucht, Bremgarten (Aargau). Telephon 92.

A-S Kälte-Maschinen
FABRIKAT BROWN BOVERI

HOTEL-KÜHLANLAGEN · EISERZEUGER · KÜHLSCHRÄNKE

AUDIFFREN SINGRÜN KÄLTE-MASCHINEN
AKTIENGESELLSCHAFT
BASEL ST. JOHANN'S-VORSTADT 27

Kälteerzeuger

Keine Stopfbüchsen, Manometer, Ventile. — Keine fachkundige Wartung erforderlich.

Avis.

A cause de la fête de l'Ascension, notre prochain numéro devra être prêt pour l'expédition postale mardi soir 8 mai. En conséquence, nous prions nos collaborateurs, correspondants et annonceurs de nous envoyer pour lundi soir au plus tard les communications ou les insertions devant paraître dans ce numéro.

Avis aux Sociétaires

Circulaire.

Nous attirons l'attention de nos Sociétaires sur une circulaire qui est envoyée ces jours-ci à chacun d'entre eux. Si des renseignements complémentaires sont nécessaires, prière de nous les demander de suite. Nous espérons que personne ne manquera de nous répondre, car la documentation à réunir ainsi nous est indispensable pour donner la meilleure solution possible aux questions actuellement pendantes. On vaudra bien notamment nous informer des expériences faites dans la pratique professionnelle et pouvant être utiles à l'ensemble de la corporation. Nous verrons également avec plaisir nos Sociétaires nous communiquer leurs vœux et leurs propositions.

La Direction du Bureau central.

A propos de publicité.

Si l'une des trop nombreuses agences privées de voyages qui depuis la guerre poussent de nouveau comme des champignons dans toutes les grandes villes de l'étranger nous offre une publicité gratuite et d'autres avantages insolites, soyons aussitôt sur nos gardes, car il s'agit presque sûrement d'un piège. Personne aujourd'hui ne peut travailler pour rien!

Dans cette catégorie d'offres alléchantes, on peut ranger celles de l'U. B. M. (Union Belge Mondiale) à Liège (Belgique). Pour impressionner favorablement l'hôtelier, on commence par lui dire qu'on a recueilli sur son établissement des renseignements excellents; après quoi on l'informe que l'U. B. M. a décidé de recommander gratuitement dans la partie de ses informations mensuelles réservée au tourisme en Suisse. Mais la carte de commande porte la phrase instructive suivante: « Il est bien entendu que ces douze insertions sont absolument gratuites, à charge de vous couvrir des frais d'impression et d'envoi des 12 numéros justificatifs que vous m'adresserez, soit 15 francs suisses que je vous autorise à encaisser par poste. » Les « Informations » de l'U. B. M. sont adressées, dit-on, chaque mois, gratuitement encore et toujours, aux syndicats d'initiative, aux groupements de tourisme, aux syndicats de voyageurs de commerce, aux consulats belges, français et suisses et aux négociants ou industriels affiliés au bureau. On oublie malheureusement d'indiquer quel est le tirage, dûment contrôlé et vérifié, de ces « Informations ».

Nous escomions qu'une entreprise obligée de recourir à des moyens pareils pour se faire une clientèle d'annonceurs ne peut pas être en mesure de nous rendre de bien grands services dans la propagande touristique. Soyons donc circonspects et gardons notre argent pour une publicité plus sérieuse.

Propagande indécate.

On nous a de nouveau signalé ces derniers temps différentes tentatives d'hôtels et de sanatoria de s'enlever réciproquement de la clientèle en envoyant leurs prospectus, sous plus fermés ne portant aucun nom d'expéditeur, aux pensionnaires d'entreprises concurrentes. C'est ainsi que l'on vient de nous communiquer des informations au sujet de l'envoi à la clientèle d'un sanatorium de Davos de prospectus des établissements médicaux de Sylvania sur Lausanne. Des précédents de ce genre, vraiment peu amicaux à l'égard des confrères auxquels on cherche à soustraire de la clientèle, montrent que l'on ignore encore ou que l'on veut ignorer, dans certains milieux, ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas dans la concurrence. A plusieurs reprises déjà, nous avons souligné l'indécatesse de cette manière d'agir. Nous voulons espérer que l'on renoncera une fois pour toutes, dans l'intérêt de la bonne entente entre collègues de la même corporation, à ces pratiques désobligeantes.

La revision du régime des alcools.

Parmi les problèmes de notre politique intérieure actuellement pendants, l'un des plus importants est certainement celui de la revision de nos dispositions constitutionnelles

fédérales concernant l'alcool et les boissons alcooliques, sur lequel le peuple suisse sera appelé à se prononcer à deux reprises dans le courant de cette année. Il s'agit ici de deux questions tout à fait distinctes, c'est-à-dire:

1. de la revision des articles 32 bis et 31, litt. b) de la constitution fédérale concernant les boissons distillées; la revision a pour but d'étendre le monopole de l'alcool aux boissons distillées qui ne sont pas soumises aux prescriptions actuelles;

2. de la revision des dispositions constitutionnelles relatives aux boissons fermentées (article des deux litres).

La première question sera tranchée par la votation populaire des 2 et 3 juin. La seconde sera soumise aux citoyens seulement dans le courant de l'automne; nous y reviendrons alors plus à loisir. Pour le moment, nous nous proposons d'exposer succinctement, dans deux ou trois petits articles, les motifs du projet de réforme, les nouvelles dispositions envisagées, enfin les points de vue auxquels se placent partisans et adversaires de la revision.

I. Les motifs du projet de réforme.

Les dispositions législatives en vigueur datent du dernier quart du siècle précédent. Elles sont dues à des raisons d'ordre moral et hygiénique, économique et fiscal. Elles réglementent la distillation des grains, des pommes de terre et des résidus de la fabrication du sucre; en outre, elles instituent en faveur de la Confédération le monopole de l'importation de l'alcool étranger moyennant une ristourne aux cantons sur le produit du monopole. La distillation du vin, des fruits, de la gentiane et du genièvre demeure libre de tout contrôle et de toute mesure fiscale.

A l'époque où ce régime fut institué, la distillation des fruits et de leurs résidus n'avait pas une importance très considérable. La production totale d'alcool de fruits, en 1884, d'après les données officielles, fut seulement de 10.000 hectolitres. Dans ces conditions, la liberté de la distillation ne présentait pas encore un danger sérieux, ni pour la santé publique, ni pour les intérêts fiscaux de l'Etat.

Mais les choses ont bien changé depuis lors. La technique de la distillation a fait de rapides progrès, de même que la production des fruits. La fabrication du cidre et du poiré s'est développée dans de très fortes proportions, donnant une énorme quantité de résidu employé à la distillation, si bien qu'aujourd'hui, d'après les évaluations de l'administration de l'alcool, la distillation privée libre fournit annuellement environ 80.000 hectolitres d'alcool à la consommation populaire.

Il est facile à comprendre qu'une situation nouvelle se trouve ainsi créée, soit au point de vue de la santé publique, soit au point de vue de l'économie nationale et des revenus du monopole de l'alcool. Nous n'avons pas à nous étendre dans ce journal sur les dangers croissants de l'abus de l'alcool, surtout dans les campagnes et dans la classe ouvrière; nous relèverons seulement, au point de vue économique, que la distillation privée est maintenant en état de livrer au commerce une marchandise meilleur marché que l'alcool monopolisé, de sorte que l'administration fédérale de l'alcool voit ses recettes diminuer d'année en année. Alors qu'en 1910 elle fournissait encore les 7/8 de l'alcool consommé en Suisse, elle n'en livre plus aujourd'hui que la douzième partie; tout le reste provient de la distillation privée libre. Cet état de choses ne répond plus du tout, évidemment, à l'esprit qui a dicté en son temps les dispositions législatives en vigueur et qui a provoqué la création du monopole fédéral de l'alcool. Les intérêts fiscaux de la Confédération et des cantons subissent un préjudice qui ne cessera du reste de s'aggraver, si le nouveau régime est repoussé par le peuple.

Ces considérations ont engagé les autorités compétentes à rechercher un moyen de récupérer les ressources qui leur échappent, tout en restreignant dans la mesure du possible la consommation abusive de l'alcool. Les nouvelles recettes ainsi créées doivent être employées au profit de l'assurance vieillesse, invalidité et survivants, ainsi que de l'assurance maladie et accidents.

Voici du reste le texte officiel des nouvelles prescriptions, fixé dans un arrêté voté par les Chambres fédérales les 12 et 13 octobre 1922 et qui va être soumis à la votation populaire.

II. Les articles constitutionnels révisés.

L'article 32 bis, alinéas 1, 3 et 4, est remplacé par la disposition suivante:

« Article 32 bis. Le droit de légiférer sur la fabrication, l'importation, la rectification,

la vente et l'imposition fiscale des alcools obtenus par la distillation appartient à la Confédération.

L'imposition fiscale de la fabrication de spécialités a lieu sous la forme d'un impôt de fabrication, correspondant à la nature particulière de ces spécialités.

Sauf pour les spécialités qui ne peuvent être fabriquées en Suisse dans une qualité correspondante à la demande, l'importation n'est autorisée que si la production indigène ne suffit pas à couvrir les besoins.

L'imposition fiscale doit être établie de manière à assurer l'utilisation des matières distillables indigènes à des prix convenables, tout en ayant pour effet de diminuer la consommation dans la plus forte mesure possible.

Les alcools obtenus par distillation qui passent en transit ou sont exposés sous forme de produits transformés ou qui, après avoir subi une préparation les rendant impropres à servir de boisson, sont employés à des usages industriels ou domestiques ne doivent être grevés d'aucune charge par les prescriptions décrétées en vertu du présent article.

Les recettes provenant de l'imposition du débit et du commerce en détail dans les limites du territoire cantonal appartiennent au canton qui les perçoit.

Celles provenant des charges fiscales grevant la fabrication, l'importation, la vente en gros et le commerce en détail international et intercantonal sont attribuées aux cantons à raison de 2/3, à la Confédération à raison de 1/3.

Les recettes revenant aux cantons sont réparties entre eux à la fin de chaque exercice, proportionnellement à leur population de résidence ordinaire telle qu'elle a été établie par le dernier recensement sanctionné par les chambres.

Les cantons sont tenus d'employer à la lutte contre l'alcoolisme 15 % de leur part de recettes, et cela en affectant la majeure partie de cette part à la lutte contre les causes de l'alcoolisme.

La Confédération affectera comme suit la part des recettes lui revenant: 5 % en faveur de la lutte contre l'alcoolisme, 95 % au profit de l'assurance vieillesse, invalidité et survivants, ainsi que de l'assurance maladie et accidents.

L'article 31, litt. b), reçoit la teneur suivante:

« La fabrication, l'importation, la rectification et la vente des alcools obtenus par distillation, en conformité de l'article 32 bis. »

Le prochain congrès de l'Alliance internationale de l'Hôtellerie.

Le bulletin du Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, « Les Hôtelières Français », a publié dernièrement, sous la signature de M. P.-G. Michaut, président du syndicat, une intéressante communication à ce sujet. Nous en extrayons ci-dessous les données principales.

D'après la « New-York Hotel Review », il semble que l'invitation de M. Edward M. Tierney, président de l'American Hotel Association, de réunir aux Etats-Unis le prochain congrès de l'Alliance internationale de l'hôtellerie sera prochainement acceptée d'une manière définitive. Cette nouvelle, dit la revue hôtelière américaine, fut reçue avec joie par l'hôtellerie de New-York, lorsque M. George W. Sweeney, l'un des vice-présidents de l'A. I. H., l'annonça au cours d'une réunion à l'Hôtel Commodore. Le journal ajoute que les hôteliers qui traverseront l'Océan pour assister au congrès peuvent être certains d'être l'objet d'une réception telle que l'on n'en aura jamais vue chez les hôteliers américains.

La réunion aurait lieu à New-York au mois de novembre prochain, au moment de l'exposition hôtelière qui se tient annuellement à cette époque et dont le relèvement est si grand que beaucoup d'hôteliers des Etats-Unis font plusieurs jours de voyage pour la visiter.

Il est certain que de nombreux syndicats hôteliers affiliés à l'A. I. H., répondront favorablement à l'invitation, dès qu'elle leur parviendra officiellement.

On se rappelle qu'à Monaco, M. Georges Barrier, président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, élu président de l'A. I. H., engagea immédiatement le premier congrès dans la voie des travaux utiles. Des questions importantes et intéressantes universellement l'hôtellerie furent mises à l'ordre du jour et discutées par trois commissions avant d'être présentées à l'assemblée générale. Parmi les questions étudiées, citons celle des relations à établir entre l'Alliance et les

grandes organisations internationales de transport et de tourisme, celle de l'organisation technique des hôtels, celle de la réglementation de l'échange de personnel de nation à nation, celle du code télégraphique international hôtelier, celle de l'établissement d'un service international de renseignements, celle de la responsabilité hôtelière, celle de l'unification internationale de la législation hôtelière, celle des rapports de l'hôtellerie avec les pouvoirs publics, etc. On peut être certain que sous l'impulsion de M. Barrier l'A. I. H. obtiendra peu à peu des résultats tangibles et bienfaits pour l'hôtellerie de tous les pays. Le congrès de New-York sera la digne continuation du congrès de Monaco.

Les hôteliers ont besoin de se connaître et de s'unir, non seulement dans chaque pays, mais aussi sur le terrain international et dans le monde entier. Nos clients voyagent dans tous les Etats; ils descendent dans les hôtels de toutes les nations et ils y expriment les mêmes désirs. Il importe donc que nous obtenions partout les mêmes avantages et que nous jouissions partout des mêmes droits afin que partout nos clients puissent être traités de la même manière.

L'hôtelier européen a tout intérêt à ce qu'un congrès de l'Alliance ait lieu à New-York. Il a tout intérêt à mieux connaître l'hôtellerie américaine, si différente de celle de notre vieux continent, mais dont le but est le même: satisfaire le client. Il a tout intérêt à mieux connaître l'hôtelier américain et à apprendre de lui les désirs et les habitudes de la clientèle américaine et la façon dont il s'y prend pour s'y conformer.

Cette connaissance mondiale de nations à nations n'empêche pas de laisser à l'hôtellerie de chaque pays son caractère particulier. Si l'hôtellerie doit être nationale dans chaque Etat, toutes les hôtelleries nationales ont avantage à entretenir entre elles des relations aussi étroites que possible. Les congrès de l'A. I. H. sont un excellent moyen d'atteindre ce but.

En ce qui concerne la réception qui attend les congressistes, la « New-York Hotel Review » écrivait:

« Nos visiteurs seront l'objet d'une réception vraiment cordiale; ils n'auront pas à regretter d'avoir fait un long voyage à travers l'Océan. Ils trouveront le cœur de l'hôtellerie américaine entièrement ouvert, quel que soit l'endroit où ils désireront se rendre, car il est certain que l'on peut compter sur la collaboration de toute l'hôtellerie américaine pour leur faire un accueil réellement royal. Mais nos confrères de l'autre côté de l'Océan ne jouiront pas seulement de la plus large hospitalité. Ils auront en même temps l'avantage de prendre des renseignements sur nos méthodes commerciales et sur la façon dont nous avons résolu des problèmes souvent différents dans notre pays, ce qui pourra être utile même à des gens qui ont le génie de l'hospitalité, qui savent plaire à leurs hôtes tant par la qualité du service qu'ils assurent et le confort de leurs maisons que par les chefs-d'œuvre de leurs artistes culinaires. Les hôteliers américains ayant fait partie du groupe qui a visité l'Europe en 1914 n'ont pas oublié les réceptions qui leur ont été faites par leurs collègues partout où ils ont passé. Voici la première occasion qui leur est offerte de rendre, ne fût-ce que dans une mesure modeste, la généreuse hospitalité qui leur a été donnée alors. Les hôteliers américains sont impatients d'en profiter. »

Aux promeneurs et aux touristes.

Au moment où les excursions recommencent, nous tenons à reproduire les recommandations suivantes, qui devraient être affichées dans tous les locaux fréquentés par les promeneurs et les touristes:

1. Ne cassez jamais des bouteilles ou des objets en verre sur les pâturages et dans la forêt. Les débris de verre constituent un sérieux danger pour les gens comme pour le bétail.

2. Ne laissez pas sur le terrain des boîtes de conserves vides, des papiers, des cartons ou autres débris qui enlaidissent le paysage.

3. Ne lancez pas d'objets lourds en bas les pentes rapides ou les parois de rochers. Songez aux graves dangers que vous feriez ainsi courir aux personnes se trouvant plus bas.

4. Ne détériorez aucune clôture de pâturage et ne causez jamais de dégâts aux propriétés que vous avez le privilège de visiter. Les déprédations ainsi commises sont une lâcheté.

5. Ménagez toutes les plantations de jeunes arbustes, l'une des sources de la future richesse nationale.

6. Cueillez les fleurs avec modération en ménageant les herbes et surtout n'arrachez pas les plantes avec leurs racines. Collecteurs, ne prenez pas un trop grand nombre d'exemplaires de chaque espèce de plantes; laissez à la montagne et à la campagne leur riche parure et conservez la flore pour l'avenir.

7. Ne faitez pas de feu en forêt ou dans les pâturages boisés; en temps de sécheresse, soyez prudents dans les forêts avec les allumettes, les pipes, les cigares et les cigarettes.

8. Ne foulez pas l'herbe des prairies, ne vous couchez pas dans les prés: l'herbe écrasée ne se relève que difficilement et prive le bétail d'une partie de sa nourriture.

9. Protégez les oiseaux et ne détruisez jamais les nids et les couvées.

10. Touristes, promeneurs: contemplez, admirez, aimez la nature, respectez-la dans toutes ses bienfaisantes manifestations.

Notre circulation automobile.

On cresse dans certains milieux le projet de lancer une initiative populaire pour demander l'interdiction absolue de circuler en automobile le dimanche sur toutes les routes de la Confédération. Le « Tagblatt » de Lucerne fait remarquer fort justement à ce sujet que n'est pas par une initiative que l'on arrivera à résoudre le problème. Il est certain que, surtout par la poussière qu'elles soulèvent, les automobiles incommode les promeneurs dominicaux qui choisissent les grandes routes pour leurs excursions ou qui sont forcés de les suivre sur un parcours plus ou moins long.

Mais si les piétons sont en droit de se plaindre, les automobilistes de leur côté peuvent légitimement demander que, du moment qu'on les frappe d'impôts très élevés, on ne les empêche pas de circuler le seul jour de la semaine où ils ont des loisirs. La légende des automobilistes millionnaires a fait son temps. Si tous les millionnaires possèdent en général une automobile, il ne s'ensuit nullement que tous les propriétaires d'auto possèdent des millions.

En outre, dit avec raison le journal lucernois, — et cette considération est de haute importance pour l'industrie hôtelière — il y a pour notre pays un réel intérêt à ce que le tourisme en automobile soit maintenu et que la concurrence hôtelière étrangère ne puisse pas s'emparer de l'arme pour elle prévue que lui apporterait des mesures prohibitives de notre part.

L'Office suisse du tourisme écrit sur le même sujet:

La circulation des automobiles les après-midis des dimanches d'été, qui était interdite jusqu'à présent dans plusieurs cantons, va recevoir une solution satisfaisante. Jusqu'à ce jour, les cantons de Bâle-Ville, Fribourg, Valais, Tessin, Uri, Appenzel Rhodes Intérieures n'ont pas prescrit d'interdiction de circulation le dimanche et Nidwald a autorisé la circulation des véhicules à moteur toute l'année de 7 à 22 heures, le dimanche compris. A titre d'essai pour 1923, les cantons de Genève, Vaud, Schaffhouse, Soleure, Berne et Neuchâtel ont levé les interdictions de circulation le dimanche, le canton de Schaffhouse sans prescription de limitation de vitesse, Genève, Vaud, Berne et Neuchâtel avec une restriction de vitesse à 30 km. à l'heure et Soleure à 25 km. En outre, cette vitesse doit être encore fortement diminuée dans les agglomérations.

Une conférence des chefs des directions de police cantonales doit se réunir prochainement à Berne. Il est à souhaiter qu'une solution uniforme pour tous les cantons soit admise à cette occasion, en ce sens que la limitation de la vitesse, le dimanche, soit fixée pour tous les cantons à 30 km. et que cette restriction ne soit appliquée qu'aux heures de la journée où la circulation automobile était auparavant interdite.

L'Office suisse du tourisme estime opportun d'attirer tout spécialement, dès maintenant, l'attention des automobilistes et motocyclistes sur le fait qu'il est de leur propre intérêt d'observer très ponctuellement les prescriptions édictées ou celles qui vont l'être. La circulation des véhicules à moteur le dimanche sera surveillée très sévèrement cette année. Le gouvernement bernois a déjà décidé de faire circuler en motocyclette des patrouilles spéciales de police munies de mesureurs de vitesse. Il dépend des automobilistes et des motocyclistes eux-mêmes, en circulant conformément aux prescriptions, de ne pas s'exposer à ce que les interdictions de circuler le dimanche soient rétablies les années prochaines. Les excès de vitesse auraient pour conséquence la réintroduction des interdictions pour une longue durée.

Nous ajouterons qu'un sans-gêne éventuel de la part des conducteurs de véhicules à moteur pourrait avoir une influence très défavorable sur la future législation fédérale en la matière.

Disons quelques mots maintenant des autocars postaux. Les courses organisées par l'administration des postes permettent aux touristes de voir beaucoup de pays sans jamais perdre le contact avec la nature. Les voitures offrent un confort parfait; on est souvent moins à l'aise en limousine. La pesanteur des véhicules n'est qu'apparente. A peine l'autocar s'est-il ébranlé que l'on sent à son élasticité l'avantage de ce poids lui-même. Il tient à la chaussée comme un wagon sur rail. Il glisse plus qu'il ne roule. Il donne immédiatement la sensation d'une sécurité parfaite et d'un bien-être délicieux. L'autocar, c'est le train sans plafond, sans glace trouble qui gêne la vue, sans fumée désagréable, ne faut-il pas s'étonner de la vogue prise immédiatement par le nouveau moyen de locomotion touristique et d'affaires. Pendant le premier trimestre 1923, nos postes automobiles ont transporté 173,498 voyageurs, ce qui représente une augmentation de 20,000 voyageurs sur le premier trimestre 1922. Les recettes ont augmenté de 27,000 francs. Evidemment ces chiffres seront beaucoup plus considérables pendant la saison d'été.

Si les conditions de la route et l'état des routes le permettent, l'administration fédérale des postes

réintroduira les courses régulières d'automobiles postales sur nos belles routes de montagne aux environs du 20 juin.

Outre les courses prévues à l'horaire, des courses spéciales, avec une notable réduction de taxes, peuvent être commandées sur tous les parcours, pour autant que le personnel et le matériel soient disponibles et qu'elles ne concurrencent pas une ligne de chemin de fer. Les taxes sont les suivantes: 2 fr. par km., course à vide y compris, pour les routes de plaine avec service annuel et 3 fr. 50 pour les routes de montagne, où la course à vide est calculée à 1 fr. 75 par km. Lorsque les voitures sont complètement occupées, le kilomètre coûte 10 centimes en plaine et chaque voyageur au lieu de 20 centimes pour les courses ordinaires. Pour les courses en montagne, si la voiture à 17 places est complètement occupée, le kilomètre coûte 20,6 centimes au lieu de 40 centimes. Lors de la commande d'une course collective spéciale, il est perçu un dépôt de dix francs, qui est ensuite déduit de la taxe si la course est effectuée; dans le cas contraire, cette somme revient à l'administration postale. Les sociétés sont particulièrement intéressées à ces nouvelles dispositions.

Un assez grand nombre d'hôteliers ne se montrent pas très sympathiques au tourisme automobile, plus accusés de leur enlever la clientèle, autrefois plus sédentaire. Des critiques semblables se produisent inévitablement chaque fois que l'on change quelque chose aux coutumes du bon vieux temps. Il nous semble pourtant que beaucoup de touristes qui n'ont plus leurs jambes et leurs poumons de vingt ans peuvent maintenant effectuer facilement des parcours auxquels ils n'auraient jamais osé songer auparavant. Naturellement, automobile et autocar « brûleront » bien des hôtels sur leur route, mais ils finiront bien par s'arrêter quelque part. L'augmentation de la circulation touristique due au véhicule à moteur a nécessairement sa répercussion sur la prospérité de l'ensemble des hôtels d'une région et finalement chacun y trouve son compte. Les nouvelles courses spéciales, en outre, amèneront sûrement une clientèle bienvenue, celle des sociétés.

Le trafic des autocars de tourisme était nuisible à l'hôtellerie, il n'aurait pas fait à l'étranger, et surtout dans les Alpes françaises et italiennes, des progrès dont se réjouissent tous les journaux et revues de l'hôtellerie de ces régions. Avant de se faire une opinion définitive, il convient d'attendre un peu. Nous sommes persuadés que l'expérience se chargera de mettre fin aux critiques. En attendant, personne ne peut nier que l'automobile et l'autocar attirent des visiteurs; n'est-ce pas là l'essentiel?

Dans les airs à travers l'Océan.

M. Edward B. Armstrong, Ingénieur à Philadelphie, prépare un projet grandiose qui permettra aux gens pressés de faire la traversée de l'Atlantique par la voie des airs en 34 heures et demie, et même en 17 heures par avion express.

Voici les grandes lignes de ce plan: Entre Atlantic City et Plymouth, de gigantesques hydro-aérodromes seront installés sur l'Océan tous les 600 kilomètres environ. Ces stations flottantes seront de véritables villes qui rendront possible un service de transatlantique quotidien, parce qu'elle diviseront en étapes relativement petites la distance à parcourir.

Chaque station flottante, ancrée au fond de la mer, aura 370 mètres de long sur 125 de large, avec un déplacement de 15,000 tonnes.

Sur ces villes flottantes les cent vingt aéroplanes bimoteurs qui assureront le service transatlantique pourront se poser pour faire leur plein d'essence. Les trente passagers qu'emportera chaque avion seront même libres de séjourner quelque temps à bord de ces stations, en cas de tempête, par exemple; car ils y trouveront un hôtel... avec tout le confort moderne.

Les hydro-aérodromes seront de plus munis de hangars de matériel de réparations, de postes de radiotélégraphie et de radiotéléphonie, ainsi que d'un bureau météorologique. 125 employés vivront à leur bord d'une manière permanente.

Ces villes flottantes seront construites dans des chantiers américains et remorquées en mer par des vapeurs.

D'après l'ingénieur qui a conçu ce mirifique projet, les hydro-aérodromes ne seront nullement affectés par les tempêtes, même les plus violentes, grâce à un dispositif spécial qui assurera leur quasi-immobilité. Tout le projet repose sur le principe de la « chaîne » car les stations flottantes seront amarrées à une chaîne suspendue par les deux extrémités à des bouées, mais pendant librement.

Pai conçu mes hydro-aérodromes de telle façon, a dit son auteur, que 97% du déplacement se produiront dans les régions sous-marines toujours calmes, même pendant les tempêtes les plus furieuses.

M. Armstrong, qui ne doute de rien, espère que le service pourra être inauguré d'ici trois ans.

Les journaux publient d'autre part l'information suivante de Londres:

Le « Sunday Express » annonce que des préparatifs sont faits pour l'inauguration d'un service aérien quotidien à travers l'Atlantique au moyen de quatre-vingts hydravions pouvant transporter de vingt à trente passagers.

Les appareils seront constamment en communication radiotélégraphique avec la côte et avec les stations d'amerrissage, disposées en plein Océan de 400 en 400 milles.

Et voici encore une invention susceptible de faire progresser la navigation aérienne transatlantique. On construit aux Etats-Unis, à Akron, dans l'Ohio, un navire aérien du type semirigid et d'une capacité d'environ 20,000 m. c. qui sera gonflé à l'hélium. Ce monstre pourra emporter d'un coup douze aéroplanes qui prendront leur vol d'une certaine hauteur, en pleine course, et seront recueillis de même au moyen de crochets et de poulies. Il faut, pour que l'accrochage se fasse sans accident, que l'aéronef marche à une vitesse sensiblement égale à celle de l'avion qui s'y suspendra. La vitesse prévue est d'environ 130 km. à l'heure.

Poissons, Crustacés, Mollusques.

Nous empruntons cette intéressante étude à notre excellente consœur la « Mutualité Hôtelière » de Paris:

Le poisson, animal à sang froid et à circulation restreinte, présente, avec sa conformation musculaire et osseuse très différente de celle des animaux de boucherie et de basse-cour, une analogie de composition musculaire, pour certaines espèces, avec les viandes blanches, celle du poulet en particulier. Sa chair reste cependant inférieure et bien moins riche en matières azotées, et son altérabilité très grande en rend l'usage souvent dangereux; la décomposition, d'autant plus rapide que la température est plus haute, amène la formation de ptomaines, produits très toxiques et pouvant déterminer des accidents mortels.

Il n'en reste pas moins que le poisson entre pour une très large part dans notre alimentation journalière, et qu'il forme à l'état frais, ou desséché, ou salé, la principale ressource alimentaire d'une nombreuse population côtière. Le hareng fumé et la morue salée, notamment, ont une valeur alimentaire qui peut se comparer à celle du mouton: ils renferment près de 17,5 % d'albume et de 3 à 5 % de graisse.

La composition des chairs de poissons varie très sensiblement, suivant les espèces. On peut distinguer les poissons à chair blanche, tels que le merlan, le turbot, la sole, la truite, le brochet, la perche; les poissons à chair grasse, tels que l'anguille, et ceux à chair jaune, tel que le saumon. Les premières espèces conviennent le mieux aux estomacs délicats et débilés. La digestion des autres espèces est plus laborieuse.

Toutes ces espèces sont susceptibles de provoquer des troubles cutanés, qu'elles peuvent favoriser ou provoquer. Nul n'ignore que certains individus sont tellement sensibles à cette action que l'ingestion d'une très petite quantité de poisson provoque chez eux des troubles cutanés graves, dont le moindre est l'urticaire. De même pour la majorité des eczémateux, chez qui ce produit des poussées parfois intenses sur d'anciennes zones qui semblaient guéries.

On attribue à certains poissons, notamment à ceux des zones intertropicales, des propriétés toxiques qui sont accumulées surtout dans le foie, le frai et la tête.

Aussi est-il toujours prudent d'éviter la consommation de ces parties, quand on n'a pas une absolue conviction de la fraîcheur ou de la qualité du poisson, surtout du poisson frigorifié.

Le poisson, peu fourni en matières azotées, est un aliment léger et à recommander aux estomacs délicats, bien entendu chez les individus qui ne sont pas sujets aux troubles cutanés. Frit, il doit être débarrassé de son enveloppe frite avant d'être consommé par le malade; bouilli, il peut être mangé soit au naturel, soit avec une sauce d'œufs, crème ou bouillon. Les poissons maigres qui sont seuls conseillés aux dyspeptiques, sont admirablement tolérés et digérés quand ils sont braisés ou cuits au feu vif; ils peuvent être mangés soit avec quelques gouttes de citron, soit avec une des sauces précitées.

Les crustacés les plus utilisés dans l'alimentation sont les homards, les langoustes, les écrevisses et les crevettes, les huîtres et les moules. Les quatre premiers sont très riches en matières azotées et grasses; mais leur digestion en est de ce fait plus laborieuse. Par contre, les huîtres sont facilement digérées, surtout par les dyspeptiques à sécrétion peu suffisante. Leur teneur en eau salée excite la sécrétion gastrique et leur haute teneur en matières exciniques n'est pas seulement étrangère à cette excitation, mais encore importante au point de vue de leur valeur nutritive. Les moules ont de valeur nutritive moindre et leur usage expose souvent à des dangers d'intoxication.

Enfin les mollusques, dont le plus usité est l'escargot des vignes, entrent pour une part assez conséquente dans l'alimentation rurale. Leur valeur en azote et matières grasses est assez importante et dépasse, pour certaines variétés, celle des huîtres.

A titre documentaire, je transcris pour les lecteurs de la « Mutualité » le tableau suivant, d'après Ballard, sur la valeur alimentaire des poissons, crustacés et mollusques:

	Matières	Matières
	Eau azotées	grasses
Sole	79,20	17,30
Saumon	61,40	17,65
Anguille	59,80	13,05
Morue salée	45	37,25
Morue dessalée	77,10	18,79
Sardines fraîches	73,10	22,12
Sardines fumées	48,30	41,60
Crevettes cuites	67,30	24,62
Homard	72,74	13,63
Ecrevisses	82,30	13,59
Huîtres	80,50	8,70
Moules	82,20	11,25
Escargots	79,30	16,10

Les extraits et les cendres sont en proportion des éléments cités.

On voit par ce tableau que la morue et le hareng tiennent le record comme valeur alimentaire.

Dr Henry Medawar, Médecin consultant à Vichy.

Sociétés diverses

Le Conseil de l'Office suisse du tourisme s'est réuni à Berne le 17 et 18 derniers jours. Il y a approuvé le rapport et les comptes de l'exercice écoulé et a décidé d'intervenir à nouveau auprès du Conseil fédéral pour lui demander d'accorder des allègements aux formalités de visa dans le trafic touristique italo-suisse. M. Blaser, chef du Bureau auxiliaire de Lausanne de l'O. S. T., a fait un exposé sur le mouvement touristique en Suisse.

Questions professionnelles

L'hôtellerie à la Foire d'échantillons de Milan. La section de Lombardie de l'Association italienne des hôteliers et le Touring Club italien ont or-

ganisé pour les 21 et 22 avril une visite des hôteliers d'Italie à la Première exposition de fournitures d'hôtels, installée à la Foire de Milan. Outre l'exposition, les participants ont visité la ville et ses monuments, des fabriques de fournitures d'hôtels, le champ d'aviation, l'autodrome de Monza, etc. Ils ont également fait une promenade en bateau sur le lac de Côme. A l'Hôtel Grandis ils ont entendu une conférence sur l'Ecole hôtelière; au Touring Club une conférence sur l'amélioration des hôtels et à l'exposition une conférence sur les applications de l'électricité dans l'hôtellerie. Le banquet de clôture a eu lieu au Grand Hôtel Continental.

Dans les stations thermales italiennes. L'Office national italien pour les industries touristiques organise un second voyage d'études de médecins dans les stations thermales; le premier, qui a eu lieu l'année dernière, a fort bien réussi. Le nombre des participants est fixé à 200 au maximum et les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 mai. Le voyage commencera à Florence, le 25 juin, et se terminera à Milan le 6 juillet. L'itinéraire comprend les stations balnéaires de Monsueto, Bagni di Casciana, Bagni di San Giuliano, les Acque della Salute à Livourne, Acqui, Valderice, Saint-Vincent, San Pellegrino, Bagni di Bormio, S. Caterina Valfurva, Casino Boario. Les médecins seront transportés en train spécial et en autobus. Dans chaque station aura lieu une conférence, suivie de la visite des établissements.

Informations économiques

Mises de vin. La vente des vins de l'Hôpital de Fribourg au lieu le 16 avril, elle a été très fréquentée. Le vin de Calamin a été adjudgé à des prix variant de 1 fr. 06 à 1 fr. 30 le litre; celui de Rieux s'est vendu de 0,88 à 0,96 fr. Tous ces vins ont été adjudgés à des marchands et cabaretiers fribourgeois.

La viande de la zone. Le « Journal de Genève » croit savoir que l'interdiction d'exportation de la viande ne sera que momentanée. Cette mesure aurait été prise pour enrayer un mouvement de hausse des prix et une raréfaction de la viande provenant de l'accaparement du bétail par des marchands italiens, belges et genevois, assurément. Comme auparavant les habitants des communes frontalières sont autorisés à s'approvisionner de viande fraîche pour leur consommation familiale, ainsi que les mutilés, veuves et orphelins de guerre français domiciliés dans le canton de Genève. Ajoutons que l'interdiction d'exportation ne frappe ni la volaille, ni la charcuterie.

Le prix du lait. A la suite de la récente décision de la Fédération des producteurs de lait du nord-est de la Suisse, qui a décidé un relèvement du prix du lait, dont la conséquence a été de faire supporter aux consommateurs des très grands centres notamment Bâle, Soleure et Olten un renchérissement d'un centime par litre, une conférence entre les délégués des différents groupes intéressés a eu lieu vendredi 27 avril à Berne, en présence de M. le Dr Keppeli, représentant le Département fédéral de l'économie publique. L'accord s'est fait de telle sorte que les consommateurs n'aient pas à supporter une nouvelle charge. En effet, la différence sera, pour une part, à la charge des organisations de producteurs, pour une autre à la charge de l'entreprise d'importation de beurre de la Confédération. On mande d'autre part de Berne au « Journal de Genève »: M. Scheurer a présenté au Conseil fédéral un rapport sur la question du lait. Il en résulte que le prix du lait ne subira pas d'augmentation en Suisse, sauf à Genève, où la hausse sera d'un centime, ainsi qu'à Saint-Gall.

Nouvelles diverses

Dans l'hôtellerie lucernoise. Nous apprenons que M. Maurice Bérard, fils de M. César Bérard, à Lausanne, et qui était auparavant sous-directeur du Semiramis-Hôtel au Caire, a été nommé directeur du Palace-Hôtel à Lucerne.

Exposition nationale d'horticulture. La Fédération genevoise des Sociétés d'Horticulture organise pour septembre 1923, à Genève, une grande Exposition nationale d'horticulture, dans laquelle sera compris le Concours international d'horticulture Estella.

En Amérique. Suivant le « Daily Mail », plusieurs des principaux hôtels d'Amérique sont pourvus maintenant de chapelles. Mr John Mc E. Bourne, qui est l'initiateur de ce nouveau perfectionnement, déclare être convaincu que l'exemple sera suivi rapidement par tous les propriétaires américains. La chapelle, dans les hôtels, sera ouverte nuit et jour.

Des villes d'eau affermées. Le gouvernement des Soviets vient d'affirmer à un groupe de capitalistes russes, pour la durée de cinq ans avec droit de prorogation, les célèbres villes d'eau du Caucase: Kislovodsk, Essentouki, Djalgorok et Gelesnovodsk, avec casinos, théâtres, hôtels, maisons de cure, établissements balnéaires, etc. Le chiffre d'affaires de ce groupe de villes d'eau a été en 1922 de 600.000 roubles or.

Genève agréable. Des concerts populaires en plein air sont organisés à Genève. Ils seront donnés alternativement sur une douzaine d'emplacements, dans un pédoncule à musique démontable nouvellement construit de 22 sociétés instrumentales de Genève et du dehors et par 9 sociétés chorales. La population fait un bon accueil aux efforts du conseil administratif et des organes de propagande touristique pour rendre le séjour à Genève aussi agréable que possible.

Un second Parc national. On parle de nouveau du projet d'un parc national dans le canton du Valais. Les bourgeois possédant des forêts et des pâturages dans la vallée de la Lizerne ou le massif du Haut-de-Cry, au sud des Diablerets, ont fait de l'opposition au premier projet. Un autre projet a en vue l'établissement d'un parc national dans la vallée de Monthey. Un troisième projet a choisi le massif de l'Arpille, entre le Trient, le col de la Forclaz et Marigny. Les non-

Eine Qualitätsmarke
ersten Ranges! Altbewährt,
überall beliebt und unübertroffen!

Bleich-Goda „Henco“
Henkel & C. A. - G., Basel

Man achte ausdrücklich auf
den Namen „Henco“ und weise
minderwertige Nachahmungen
zurück!

beaux touristes qui ont parcouru la région de Salvan-Finhaut connaissent ce massif. Reste à savoir si sa transformation en territoire mis à ban fera l'affaire des habitants du beau plateau ensoleillé de Ravoire, et si les renards, blaireaux ou autres hôtes du parc n'iront pas pousser une pointe indiscrète jusque dans les vignobles de Coquimpe.

Le premier théâtre maritime. Depuis longtemps les grandes compagnies de navigation rivalisent d'imagination pour créer, à bord, des divertissements propres à occuper agréablement les loisirs de leurs passagers. C'est ainsi qu'on avait installé sur les paquebots de luxe „Lutetia“ et „Massilia“ un jeu de tennis, un guignol, qui fait la joie des enfants, un cinéma, un orchestre choisis avec des accents duquel les amateurs de danse peuvent s'en donner à cœur joie et beaucoup d'autres attractions. Mais jusqu'ici l'idée de monter un théâtre, un véritable théâtre, n'avait jamais été adoptée. La compagnie propriétaire du „Lutetia“ du Sud atlantique a décidé de combler cette lacune. Sur ce magnifique navire de 18.000 tonnes est installé le premier théâtre maritime. Le répertoire est choisi parmi les œuvres les plus gaies des auteurs français.

Pour la «Quatrième Suisse». L'Association parlementaire pour les Suisses de l'étranger, créée à la dernière session des Chambres, s'est réunie sous la présidence de M. le conseiller national Meyer, de Zurich. Elle a établi son programme, pris connaissance du rapport du secrétaire, M. le conseiller national Dollfuss, sur l'activité déployée jusqu'à ce jour par l'association et abordé l'examen de plusieurs questions nouvelles. L'assemblée est venue à parler de l'attribution d'un poste de consul. Elle a exprimé le désir que, désormais, les postes de consuls ne soient attribués qu'à des citoyens suisses. Le président a donné connaissance de la décision de l'assemblée générale du comité national pour la fête du ter août d'affecter à la cause des Suisses à l'étranger le produit des collectes et ventes qui seront organisées à l'occasion de la fête nationale de 1924.

A Lausanne. L'assemblée des actionnaires du Grand Hôtel de la Paix, à Lausanne, réunie dernièrement, a approuvé sans discussion et à l'unanimité la gestion du conseil, qui a été réélu; elle a approuvé également les comptes arrêtés au 31 décembre 1922. Grâce à l'amélioration provoquée à Lausanne par la Conférence de la paix, il a été possible de solder toutes les dépenses d'exploitation et de rembourser les dettes chirographaires, de sorte que les seules dettes de la société sont les intérêts de l'emprunt hypothécaire. Une demande de délai jusqu'en 1925 sera adressée aux obligataires. Le compte de profits et pertes accuse un solde passif, y compris celui de 1921, de fr. 72.832,92. L'exploitation a laissé un bénéfice de fr. 6053,26. Le déficit de l'exercice, soit fr. 40.317,60, est dû aux intérêts hypothécaires, qui s'élevaient à fr. 47.000 pour une dette de 948.000 francs. Le capital-actions est de fr. 830.000, dont 632.000 en actions privilégiées et 198.000 en actions ordinaires. Les trois coupons dus à fin 1922 représentent 71.100 fr. Le compte général de constructions s'élève à fr. 1.650.000; mobilier et matériel fr. 150.000; cave fr. 16.000.

Trafic

Funiculaire Les Avants-Sontoup. La saison des narcisses approchant à grands pas, le funiculaire L. A. S. a repris son service régulier à partir de vendredi 27 avril.

Tarifs téléphoniques français. A partir du 1er mai, les tarifs téléphoniques de la France avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie seront triplés. Avec la Suisse, les négociations concernant l'augmentation des tarifs téléphoniques sont encore en cours.

Le chemin de fer de Marigny au Châtelard est ouvert à l'exploitation depuis le 1er mai. Pour la correspondance à Vallorcine des trains à destination de Chamoux, consulter l'horaire officiel P.-L.-M. établi sur l'heure de l'Europe occidentale, qui retarde d'une heure sur l'heure de l'Europe centrale adoptée en Suisse.

Cours de conversion. Le cours de conversion applicable pour les billets combinés internationaux pendant la période du 1 au 25 mai 1923 est le suivant: 1 shilling = 3,50 francs français; 1 franc belge = 0,86 franc français; 1 florin = 5,90 francs français; 1 franc suisse = 2,74 francs français; 1 lire = 0,75 franc français; 1 couronne danoise = 2,84 francs français.

Téléphone avec la France. Une modification vient d'être apportée au trafic téléphonique entre la Suisse et la France. Elle consiste en ce que, dorénavant, les conversations pourront avoir lieu entre tous les réseaux suisses d'une part et, d'autre part, les départements français suivants: Savoie, Haute-Savoie, Ain, Jura, Doubs, Haute-Saône, Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort.

Mandats poste avec le Brésil. Il résulte d'une communication de l'administration des postes britanniques que le service des mandats-poste entre la Grande-Bretagne et le Brésil est suspendu et que, en conséquence, le service qui fonctionnait par l'entremise de cette administration depuis la suppression du service direct des mandats-poste entre la Suisse et le Brésil, n'est désormais plus possible.

Fausse monnaie. En 1922, la caisse fédérale a détruit pour 682 fr. de fausses monnaies. Dans ce total figurent pour 260 fr. de pièces de 2 fr. portant des millésimes de 1914 et 1920 et appartenant à la série des pièces fausses qui avaient fait leur apparition il y a environ deux ans; les pièces fausses de 1 fr. portant le millésime de 1907 représentent une valeur nominale de 87 fr. Quant au reste, il se composait de vulgaires imitations faciles à reconnaître.

Dans les C. F. F. Suivant l'Office suisse du tourisme, la date de la réintroduction générale des billets d'aller et retour à prix réduit n'est pas encore fixée. Le conseil d'administration des C. F. F. décidera prochainement si et à partir de quelle date cette facilité de voyager sera appliquée. — Mais l'agence Respublica fait entendre un autre son de cloche. Elle apprend que les C. F. F. ne pourront pas mettre en vigueur les réductions de taxes projetées pour l'été dans le service voyageurs, ni réintro-

duire les billets d'aller et retour avec 20% de rabais, tant que la situation internationale restera troublée.

Londres-Genève en six heures. Des négociations sont en cours en vue d'établir une ligne aérienne Londres-Paris-Genève, qui serait exploitée par la compagnie anglaise que dirige M. Handley-Page. Dans une lettre, datée de Londres, M. Handley-Page a proposé au Département des travaux publics de Genève l'horaire suivant: départ de Londres à 12 heures; arrivée à Paris à 14 h. 30; à Genève vers 18 heures; départ le lendemain matin de Genève pour Londres à 9 h. 30, arrivée à Londres à 16 h. 15. De son côté, le Conseil d'Etat de Genève a demandé au Département fédéral des chemins de fer suisses de quelle façon il pensait aider cette nouvelle ligne aérienne. Cette demande est à l'étude à l'Office fédéral aéroport.

Le réseau aérien. D'après des informations parvenues à l'Office aéroport fédéral, les lignes suivantes, dont la plupart sont déjà exploitées, seront ouvertes régulièrement au trafic dès le 1er mai: Londres-Paris (des pourparlers concernant le prolongement de cette ligne sur Bâle sont actuellement en cours); Londres - Bruxelles - Cologne; Manchester-Londres-Rotterdam-Amsterdam - Berlin; Paris - Bruxelles - Amsterdam, Paris - Strasbourg-Prague-Varsovie et Prague-Vienne-Budapest; Bucarest-Constantinople; Anibes-Ajaccio; Toulouse-Barcelone-Alicante-Malaga-Rabat-Casablanca; Hambourg-Copenhague; Berlin-Koenigsberg-Smolensk-Moscou. Les pourparlers concernant la ligne aérienne de Genève à Zurich sur Berlin et respectivement sur Munich et Vienne ne sont pas encore terminés, mais on peut admettre qu'ils donneront un résultat positif. Il existe en outre les projets suivants: Berlin-Prague, Milan-Rome-Brindisi (en correspondance avec le chemin de fer du Gothard), Ajaccio-Tunis.

Le Simplon. La délégation internationale pour les affaires du chemin de fer du Simplon s'est réunie à Berne en session ordinaire de printemps, les 18 et 19 avril. A l'ordre du jour figuraient: le rapport de la direction générale des C. F. F. sur l'horaire 1923-1924; les rapports de cette administration et des chemins de fer italiens de l'Etat sur les tarifs; enfin les rapports des C. F. F. et de la commission de vérification sur les comptes de l'année 1921. Le projet d'horaire qui entrera en vigueur le 1er juin prochain pour une année entière, n'a donné lieu à aucune observation importante. Les délégués ont constaté avec satisfaction que les administrations intéressées se sont efforcées d'améliorer l'horaire actuel en réduisant les battements dans les gares-frontières de Domodossola et Vallorbe et en accélérant la marche de certains trains, en réalisant aussi de nombreuses correspondances qui aujourd'hui ne sont pas assurées, surtout à Milan, avec Gênes et Boulogne, et à Brigue avec Berne et Paris par Delle et l'Est français. Ces améliorations se traduisent par une réduction de la durée du trajet de Milan à Paris ou vice versa, qui atteint de trois quarts d'heure à deux heures, suivant les trains. En ce qui concerne les tarifs, la délégation a pris acte de nombreuses mesures adoptées, depuis sa session de l'automne dernier, par les administrations intéressées et qui visaient au développement du trafic international ou bien qui sont dictées par la fluctuation des cours des changes. Le compte de construction de la ligne Brigue-Iselle pour 1921,

le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes ont été approuvés et seront portés à la connaissance des gouvernements. Pour terminer, la délégation a pris acte de la mise en service de la deuxième galerie du Simplon, le 16 octobre dernier. Depuis cette date, on marche en double voie de Brigue à Domodossola. Enfin, elle a appris avec satisfaction que la ligne nouvelle des Centovalli, qui reliera Domodossola à Locarno, sera ouverte à l'exploitation vers le milieu de juillet prochain.

Tourisme

Etudiants américains. La Société italo-américaine de New-York organise pour l'été prochain un voyage d'étudiants universitaires américains en Italie, en vue du perfectionnement de leur culture artistique. La caravane s'embarquera sur le «Saxonia» le 30 juin; elle débarquera à Cherbourg, traversera la France en s'arrêtant à Paris, puis, par Genève et le Simplon, elle gagnera l'Italie par la région des lacs. Elle visitera successivement Venise, le théâtre de la guerre dans les Dolomites, les villes de Trieste et de Trente, Pise, Pérouse, Assise, Rome et Naples, où elle se rembarquera pour New-York le 4 septembre. Les étudiants américains seront accompagnés de professeurs considérés comme des autorités dans le domaine de la culture italienne.

Nouvelles sportives

Le golf de Lausanne est ouvert depuis un mois et demi déjà. Les links, allongés de 200 mètres environ, forment un parcours très sportif et les greens sont dans d'excellentes conditions. Dès le début, la saison s'est annoncée sous les meilleurs auspices et de nombreux joueurs profitent de tous les beaux jours, attirés aussi bien par les charmes du site que par l'attrait du jeu. Chaque mois des concours sont organisés, ouverts à tous les joueurs, et sont dotés de prix. La Compagnie des tremvays lausannoise facilite l'accès du terrain en délivrant des billets combinés et en organisant des courses directes.

Légations et consuls

Nos consuls. Une assemblée de Suisses résident en Poméranie a informé la légation suisse à Berlin qu'il serait désirable qu'on consultât secondairement soit créé à Steffin. — A la demande instante de la colonie suisse unanime de Capetown, M. Ch. Bothmer a été nommé consul de Suisse dans cette ville.

La Revue suisse des Hôtels

est en vente au numéro dans les librairies de gares et les kiosques à journaux des principales villes et stations de saison. Prix du numéro: 40 cts.

FRIGOROTOR SULZER



Automatische Rotations-Kältemaschine

direkt gekuppelt mit Elektromotor, ohne Stoßflüchse. Für Molkereien, Küchen, Restaurants, Konditoreien, Metzgereien, Charcuterien, usw., mit oder ohne Eiszerzeugung.

Gebrüder Sulzer
Aktiengesellschaft
Winterthur

BUREAUX: Aarau, Bern, Biel, Gené, Lausanne, Lugano, Luzern, St. Gallen, Zürich, Basel (A. G. Stehle & Gutknecht)

Hotel zu verkaufen

In Basel, an bester Lage, ist ein gutgehendes Hotel mit Tages-Restaurant Umstände halber unter Bankbelastung zu verkaufen. Für tüchtigen Facilitate sichere Existenz. Anzahlung Fr. 60 mille. — Offerten erbeten unter Chiffre O. F. 822 A. an Orell Füssli - Annoncen in Basel 1. Rheinsprung 1.

SPEZIAL-KARTEN

FÜR AUTO
VELO UND
TOURISTEN

KUMMERLY & FREY BERN

Ihr Ruf,

eine gute Küche zu führen,

wird sich festigen und verbreiten, wenn Sie

VIANDOX,

die flüssig-konzentrierte Ochsenfleisch-Brühe der

Cie. LIEBIG

verwenden!

Viandox ist keine Würze, sondern ein der besten frischen Fleischbrühe gleichwertiges Vollprodukt, das Ihnen Fleisch, Butter und Brennmaterialien sparen hilft.

Bezugsquellen-Nachweis durch die Agentur für die Schweiz:

JEAN HÆCKY IMPORT A. G., BASEL

TAPETEN

Grosse Auswahl zu billigsten Preisen.
Verlangen Sie Musterkarte.
A. Ballié, Basel

Hotel-Wäsche

für die Saison 1923 zu mieten gesucht.

Offerten geill. an Postfach 3543, Luzern.

TORO



VERMOUTH TORINO

SUPERIEUR

Ciravegna & C^{ie} Turin & Genève

Billards-Besitzer

Wenden Sie sich an Unterzeichneten für die Instandstellung von Billards. Alle Zubehöre. Billige Preise. Prima Referenzen. Es empfiehlt sich höflich:

Fr. Baeriswyl

Billardier, Schindlerstrasse 30, Zürich 6
Telephon Hottingen 3509

NEUCHÂTEL CHÂTENAY

Fondé 1796
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY
Bâle - Genève - Berne 1914 - Ruban - Courbevoie

Stellen-Anzeiger N° 18

Schluss der Inseratannahme: Dienstag abend.

Zur gefl. Beachtung. Alle Anfragen und Zuschriften betr. Annoncen im Stellen-Anzeiger sind an die Expedition der „Hotel-Revue“ in Basel zu richten.

Offene Stellen - Emplois vacants

Für Inserate Mitglieder Nichtmitglieder bis zu 4 Zeilen Spesen extra Mit Unter Chiffre werden berechnet. Erstmalige Inseration ... Fr. 3.- Fr. 4.- Fr. 5.- Fr. 6.- ...

Barfräulein, ev. auch Anfängerin gesucht. Eintritt ca. 18. Mai, bis September. Offerten mit Bild an Hotel Rigi-First, ...

Chief-Cassier gesucht nach St. Moritz, Sommer- und Winterstelle in Hotel von 55 Betten mit erstklassiger Kundschaft. Nur Schweizer Bewerber mit der französischen Küche ...

Chef de réception-Directeur. On cherche entre autres personnes un chef de réception, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Commissaire. On demande pour un hôtel de 100 lits, un commis, capable et énergique, sachant ...

Concierge. On demande pour un hôtel de 100 lits, un conciergé, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Chef de cuisine. On demande pour un hôtel de 100 lits, un chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

Obersaaltochter gesucht in grossen Passantenhaus II. Rang in Luzern. In Betracht kommt nur Selbständige Person, welche ...

On demande dans Grand Hôtel de Montagne Gouvernante économique capable et énergique, sachant ...

On demande pour la saison d'été dans hôtel de montagne, juré, entrée le 15 juin, un bon chef de cuisine, capable ...

On demande de suite pour Hôtel Terminus, 100 lits: 1 chef de cuisine, capable et énergique, sachant ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

On demande pour saison d'été, Continental Palace Hôtel, Blankenberge, Belgique. Secrétaire-cassier, main courante ...

Sekretär-Kassier, gesetzten Alters, mit Sprachkenntnissen und Hotelpraxis, sucht Stelle gegen bescheidene Ansprüche. I. Zeugnisse. Chiffre 842

Sekretär-Kassier, Schweizer, 30 Jahre, mit Sprachkenntnissen, sucht Stelle, event. als Aide Chef de Cuisine. Prima Referenzen. Chiffre 128

Sekretär-Kassierin, kaufmännisch gebildet, gewandt, erfahrungreich, mit französischen und spanischen Sprachkenntnissen, kurze Hotelpraxis, sucht Stelle als I. oder II. Sekretärin. Anzeigerstellen werden höher bezahlt bevorzugt. Chiffre 166

Vertrauensposten. Direktion in beiden Zweigen des Hotels, faches tüchtig und erfahren, sucht Assistenz auf prima Referenzen leitenden Posten. Chiffre 27

Apprenti-Sommelier. Jeune homme de 22 ans cherche place comme apprenti-sommelier avec petit gage dans le commerce. S'adresser avec conditions Poste restante 1556 H. H. Bienna. Chiffre 165

Barman, erste Kraft, mit besten Referenzen erster Häuser des Landes und Auslandes, sucht Sommerengagement. Chiffre 53

Belfeldtame, ganz selbständige und tüchtige, sucht Engagement in grossen Geschäftsbetrieb. Offerten an C. C. postlagernd, Neu-Solothurn. Chiffre 157

Maitre d'Hotel de confiance, connaissant les langues, cherche place à l'année ou pour la saison. Offertes, siehe Chiffre 106

Obekellner, Schweizer gesetzten Alters, drei Hauptsprachen, perfekt und prima Referenzen, sucht Saison- oder Jahresstelle. Chiffre 115

Obekellner, unsichtiger, gesetzten Alters, sprachkundig, gut bewandert im Saal- und Restaurantservice, gute Zeugnisse, sucht Engagement. Chiffre 174

Saalkocher, seriöse, deutsch und französisch sprechend, sucht Saison- oder Jahresstelle. Offerten an Mlle. Frida Neuffer, 24, Rue Cendrier, Genève. Chiffre 138

Saalkocher sucht Stelle als solche, event. als erste. Alter 25. Deutsch, Französisch, Englisch. Schweizerin. Jahresstelle bevorzugt. Chiffre 135

Saalkocher, tüchtige, 4 Sprachen, sucht Stelle. Eintritt kann sofort erfolgen. Chiffre 164

Servierkellner, zwei erfahrene, tüchtige Kräfte, 2 Sprachen, mit besten Zeugnissen und Referenzen, suchen wahllos im selben Haus Anstellung per Mai oder Juni. Chiffre 163

Servierkellner gesetzten Alters, aus guter Familie, die schon in grossen alkoholfreien Betrieben Buffetedienst versehen und in Ladenservice bewandert ist, sucht passendes Engagement. Chiffre 134

Chef de cuisine, jeune, tüchtiger Chef, in Entremets und Restauration bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Eintritt sofort oder nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten. Chiffre 78

Chef de cuisine, jeune, tüchtiger Chef, in Entremets und Restauration bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Eintritt sofort oder nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten. Chiffre 78

Chef de cuisine, jeune, tüchtiger Chef, in Entremets und Restauration bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Eintritt sofort oder nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten. Chiffre 78

Chef de cuisine, jeune, tüchtiger Chef, in Entremets und Restauration bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Eintritt sofort oder nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten. Chiffre 78

Chef de cuisine, jeune, tüchtiger Chef, in Entremets und Restauration bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Eintritt sofort oder nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten. Chiffre 78

Commis-Pâtissier sucht Saison- oder Jahresstelle, eventuelle als Aide. Chiffre 52

Kaffeekochin sucht Stelle in erstklassigen Hotel, gute Zeugnisse zu Diensten. Jahresstelle bevorzugt. Eintritt auf 15. Mai oder Juni. Chiffre 131

Koch, 23 Jahre, sucht Saisonstelle als Aide in grösseres Hotel oder Restaurant. Zeugnisse zu Diensten. Hans Glutz, z. Kreuz, Aesch (Kt. Solothurn). Chiffre 162

Koch, 22 Jahre, sucht Stelle als Aide event. Commis. K. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 142

Kochlehrling, gesander, intelligenter Jüngling sucht Lehrstelle im tüchtigem, solidem Koch. Geht. Offerten an Gottl. Ernst, Glaruz, Kalmeggstrasse 10. Chiffre 150

Kochhersteller gesucht für gut erzogenen, intelligenten Knaben. Chiffre 159

Kochhersteller gesucht für intelligenten, kräftigen Jüngling. Eintritt sofort. Chiffre 175

Konditor, 24 Jahre, sucht Stelle auf 15. Mai oder 1. Juni. Saisonstelle. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 144

Pâtissier, 22jährig, tüchtig im Beruf, im letzten Jahr während 6 Monaten in erstklassigem Hotel als Volontär gearbeitet, um sich in der Hotel-Pâtisserie und Entremets auszubilden, sucht baldigst Stelle in gutem Hause als alleiniger Pâtissier neben Chef oder event. auch als Aide. Offerten mit Gehaltsangabe erbeten an Geor. Schönenwerd, Pâtissier, Zürich 1, Oberdorfstrasse 23. Chiffre 153

Pâtissier, tüchtiger, sucht auf kommende Saison Stelle. Würde auch in Burg, Bettlachstr. 9, Grenchen (Kt. Solothurn). Chiffre 534

Koch, 22 Jahre, sucht Stelle als Aide event. Commis. K. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 142

Kochhersteller gesucht für gut erzogenen, intelligenten Knaben. Chiffre 159

Kochhersteller gesucht für intelligenten, kräftigen Jüngling. Eintritt sofort. Chiffre 175

Bains, Cave & Jardin

Masseur-Badmeister, gut empfohlen, deutsch, französisch, etwas englisch und italienisch sprechend, sucht per sofort Saison- oder Jahresstelle. Chiffre 152

Chasseur oder Lifter. Gut empfohlener Jüngling, deutsch und französisch sprechend, sucht Saison- oder Jahresstelle in Hotel ersten Ranges. Eintritt nach Belieben. Ia. Zeugnisse und Referenzen zu Diensten. Geht. Offerten an Postfach 501, Gächwil (Solothurn). Chiffre 168

Concierge, 39 ans, avec références de premières maisons, cherche engagement saison ou à l'année. Offres sous 2587 la. Publicités. Bâle. Chiffre 163

Concierge oder Concierge-Conducteur. Zuverlässiger, sprachkundiger Mann gesetzten Alters, sucht, gestützt auf langjährige Zeugnisse erster Häuser, Saison- oder Jahresengagement. Chiffre 148

Concierge-Conducteur, eventuell Portier-Concierge, Schweizer, der drei Hauptsprachen mächtig, tüchtig, sucht Engagement für Saison- oder Jahresstelle. Gute Referenzen. Offerten an J. M. 134, poste restante, Montaux. Chiffre 161

Kutscher-Conducteur, perfekt im Fach, sucht Stelle als solcher oder Portier d'Étage. Deuts und französisch sprechend. Chiffre 113

Lifter. Gutempfohlener Jüngling (22 Jahre), deutsch, französisch, italienisch und etwas englisch sprechend, sucht Stelle als Lifter oder Concierge in kommende Sommersaison. Offerten in Postfach 6745, Castagnola. Chiffre 119

Portier, Jüngling, in den 30er Jahren, arbeitsam und solid, deutsch und franz. sprechend, sucht Stelle als Portier für Saison- oder Jahresstelle. Gute Referenzen. Chiffre 110

Portier, 27 Jahre, Deutsch, Französisch, Englisch, sucht Saisonstelle. Chiffre 140

Portier, tüchtiger, sucht Saison- oder Jahresstelle. Prima Zeugnisse. Chiffre 141

Portier, jeune homme de 20 ans, sachant deux langues, travaillant bien, honnête, cherche place dans hôtel comme portier ou garçon d'office. Chiffre 172

Divers

Gouvernante, tüchtige, sprachkundig, sucht Engagement als General- oder Etagegouvernante. Jahresstelle bevorzugt. Chiffre 139

Gouvernante générale-Directrice, 39 ans, présentant, toutes qualités, cherche engagement dans hôtel de premier ordre, saison d'été, très références. Chiffre 167

Heizer, Serioer Mann, 25 Jahre, sucht Stelle als Heizer, Cassier oder Office. Eintritt kann sofort erfolgen. Gute Zeugnisse, geht. Offerten an Hans Schneider, Weverweg Nr. 28, Nidau (Kt. Bern). Chiffre 158

Prof. de danse dipl., langues, bon organisateur de bal, cherche engagement dans bon hôtel pour l'été. Adresse: 1re station d'Étrangers. Offres sous chiffre N. 4516 O. à Publicitas, Lugano. Chiffre 163

Hotel-Bureau

Marktgasse 32, Bern Tel. Bollwerk 6010

Offiz. Plazierungsbureau des Schweizer Hotelier-Vereins Keine Plazierungsgebühr

sucht für Sommersaison nach der Zentral-schweiz, romanischen Schweiz, Engadin und Oberland:

- 19 Chefs de Réception, Kassiere, Sekretäre, Bureauvolontäre, 71 Oberkellner, Chefs de rang, Zimmerkellner, Commis und Saalkellner, 125 Chefs de cuisine, Pâtissier, Aids, Commis, Kochlehrlinge, 108 Concierges, Conducteurs, Portiers, Lifiers, Chausseurs, 41 Casseroliers, Office-, Haus-, Küchen- u. Kellerburschen, 25 Wäscher, Gärtner, Schreiner, Heizer, Chauffeurs, Kutscher, 18 Sekretärinnen und Buchhalterinnen, 51 Gouvernanten und Buffedamen, 172 Obersaaltochter, Saal- u. Saalkocher, 148 Servierkellner und Barmaids, 155 Zimmermädchen, Lingères und Glätternen, 14 Wäscherinnen, 95 Köchinnen, Kaffee- und Haushaltungsköchinnen, Kochlehrlöcher, 61 Küchen-, Office- und Hausmädchen.

GEGRÜNDET 1870 Occas. Billards

Komplett hergerichtet, Pralawürdig - günstige Zahlungen.

Praktische Recettenbücher

(HOTEL JOURNALE) liefert zu billigsten Preisen

Schweizer Hotelier-Verein, Zentralbureau Basel Musterbogen zur Verfügung.

A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen

Vorteilhafteste Bezugsquelle in MOBILIAR für Restaurants, Cafés, Speisensäle, Vestibules etc.



GEGRÜNDET 1870 Billardfabrik Morgenthaler & Cie., Bern - Zürich

Präzisions-Billard. Renovationen, Tausch, Miete. Sämtliche Billard-Artikel u. Reparaturen. Kugeln, Queues etc. Reichhaltiger Katalog! Neue ermässigte Preise. Prima Gummibanden und Tuche - Zuverlässigste Bezugsquelle.

SPEZIAL-OFFERTE

Wir offerieren den tit. Hotels für die bevorstehende Saison: Kunsthonig la-m. Bienenhonigzusatz p. Kg. Fr. 1.35 Kunsthonig II. Qual. p. Kg. Fr. 1.20 Tafel-Melasse p. Kg. Fr. .80 Mehlener-Confituren zu Fabrikpreisen. Lieferbar in Kesseln à 10 und 25 Kg. - Wir hoffen mit zahlreichen Aufträgen bedient zu werden und versichern zum voraus prompte und tadellose Bedienung. A. Dort & Co., St. Gallen Telephone 33.77 2970

'LA SAISONNEUSE'

HUILLE PRÉPARÉE DES GOURMETS, EMPLOYÉE PAR LES CHEFS CUISINIERS DES PALACES, GRANDS HOTELS et RESTAURANTS. Chaux-de-Fonds Telephone 12.29 530

Dekorations-Pflanzen

aller Arten und GRUPPEN-PFLANZEN liefern zu billigsten Preisen. Dürstler & Werffli, Grossgärtnerei, Zürich-Albrieden. 2048

Unfallversicherung Winterthur

Einzel-Unfall-, Haftpflicht-, Reise-, Kollektiv-, Einbruch- und Kautions-Versicherungen. Vertragsgesellschaft des Schweizer Hotelier-Vereins. Auskunft und Prospekte durch die Direktion der Gesellschaft in Winterthur und die Generalagenturen, sowie die Vertreter an allen grösseren Orten 191

SWISS CHAMPAGNE

la plus ANCIENNE MAISON SUISSE Fondée en 1811 à Neuchâtel. EXPOSITION DE BRÈNE 1914 MÉDAILLE D'OR avec félicitations du Jury

Bouvier Frères

191